

# Études

POLITIQUES CULTURELLES

n°7

DÉCEMBRE 2018

CULTURE ET SYSTÈMES ÉDUCATIFS

## Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles : des dynamiques à l'œuvre

Isabelle Paindavoine  
et Anne-Rose Gillard

OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



# Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles : des dynamiques à l'œuvre



Isabelle Paindavoine et Anne-Rose Gillard

Dépôt légal : D/2018/14.336/4 - Éditeur responsable: Michel Guérin, Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bâtiment E, 6<sup>e</sup> étage), 44, boulevard Léopold II, à B-1080 Bruxelles, Belgique - Téléphone: 00 32 (0)2 413 22 22 - [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be) - [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)

Graphisme et mise en page: Kaos Films

Illustration de couverture: © Ghadel | Dreamstime.com - traitement infographique: Kaos Films

© : Tous droits réservés pour tous pays et par tous moyens que la technologie permet. Les interprétations et les analyses publiées par la collection n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs respectifs. Elles ne représentent pas nécessairement l'opinion de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

# Introduction

À l'heure où se réfléchit concrètement la mise en œuvre du “Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique” (le PECA) dans le cadre du “Pacte pour un Enseignement d'Excellence”, réforme fondamentale de l'ensemble du système scolaire, l'Observatoire s'est penché sur le lien existant entre le monde culturel et le monde scolaire. En effet, depuis longtemps déjà, opérateurs culturels et établissements scolaires tissent des coopérations, que ce soit de manière indépendante ou organisée dans le cadre de mesures soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) ou d'autres institutions tels que les pouvoirs locaux ou les Provinces, avec le soutien ou non d'associations spécialisées dans la poursuite de cet objectif.

Malgré ce foisonnement d'initiatives, en Belgique, et singulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles, en comparaison à d'autres pays, l'art et la culture occupent une place particulièrement limitée dans les cursus scolaires, notamment parce que l'initiative dépend en grande partie de la bonne volonté de l'équipe éducative et/ou du Pouvoir Organisateur de l'établissement scolaire. Dès lors, de grandes inégalités se créent et se renforcent quant à l'accès à la culture pour les élèves.

C'est ce qu'a voulu corriger le Gouvernement de la FW-B en considérant que les différentes formes d'expressions artistiques et culturelles doivent dorénavant faire partie intégrante des domaines d'apprentissage qui composeront le tronc commun. L'accès à ces formes d'expression est défini au travers de trois composantes que sont **les connaissances** (savoirs formels), le développement de **pratiques** individuelles et collectives dans différentes disciplines artistiques et **la rencontre** avec des artistes, des œuvres, des partenaires culturels. Ces trois composantes n'ont de sens que si elles sont inter-reliées et comprises dans un “Parcours” qui intègre également l'ensemble des savoirs et compétences du cursus scolaire dans son ensemble. C'est dans cette intégration que se posent le vrai défi et la réussite du “PECA”.

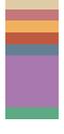
Dans la présente recherche, cherchant à identifier ces partenariats culture-école, ce lien se partage à la fois sur la composante “rencontre” et également sur les “pratiques” de création. Toutefois, nous le verrons, ces coopérations prennent diverses formes et modalités de mise en œuvre selon les souhaits des établissements scolaires et possibilités qu'offre l'environnement culturel.

Cette étude arrive donc à point nommé pour donner une représentation des dynamiques importantes et volontaires déjà à l'œuvre entre le monde culturel et l'école. Elle fait apparaître les grandes tendances et disparités dans le choix des pratiques artistiques et culturelles, elle indique également les principales difficultés rencontrées pour intégrer la culture au parcours scolaire. Cependant, ces difficultés ne sont pas insurmontables. Nous appuyant sur les travaux précédents de l'Observatoire sur cette thématique, l'intégration de l'art et de la culture à l'école apporte une dimension nouvelle pour élèves et enseignants dans laquelle se développent l'esprit critique et la créativité, la pensée complexe et la citoyenneté, la construction de la personne autour de la recherche du sens.

**Michel Guérin**

Directeur Coordinateur de l'Observatoire

# Études n°7



## 1. ENVIRONNEMENT DE LA RECHERCHE

Depuis des dizaines d'années, la question de la pertinence de la culture à l'école donne lieu à de nombreux débats au sein des institutions internationales et européennes. Elle fait l'objet d'un foisonnement de publications, avec différents angles d'analyse (philosophique, politique, sociologique, pédagogique...).

En mars 2006, suite aux délibérations de la conférence mondiale sur l'éducation artistique, l'UNESCO édite une *Feuille de route pour l'éducation artistique* dans laquelle elle rappelle que "la volonté de faire de l'éducation artistique une partie intégrante, et même obligatoire des programmes éducatifs de tous les pays, découle principalement du droit de chaque enfant et de chaque adulte d'accéder à l'éducation et aux moyens leur garantissant un épanouissement complet et harmonieux et la participation à la vie artistique et culturelle". En mars 2009, Le Parlement européen adopte, de son côté, une *Résolution sur les études artistiques dans l'Union européenne*<sup>2</sup> dans laquelle se trouve, en termes de recommandations, un enseignement artistique obligatoire et présent à tous les niveaux de la scolarité.

Si la politique menée dans de nombreux pays, en Europe et ailleurs dans le monde, est favorable au rapprochement du monde de la culture et de celui de l'enseignement, soutenant leur étroite complémentarité (*l'école est un lieu de culture et réciproquement, la culture est une source de savoirs et d'apprentissages*<sup>3</sup>), force est cependant d'observer que l'intensité du lien entre ces deux univers sera plus ou moins forte selon le contexte, l'environnement politique, social et culturel dans lequel le lien s'inscrit<sup>4</sup>. En effet, les objectifs gouvernementaux qui justifient la mise en œuvre et le développement du lien peuvent être à caractères éducatifs et scolaires, culturels, sociaux, politiques, mais aussi religieux dans certains pays, ou tout simplement relatifs au développement et à l'épanouissement personnel des enfants et des jeunes.

En Belgique plus particulièrement, la culture et l'enseignement sont des compétences communautaires. En Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), sur le plan institutionnel, elles sont du ressort de deux administrations distinctes, l'Administration générale de la Culture (AGC) et l'Administration générale de l'Enseignement (AGE), toutes deux faisant partie de la même institution qu'est le Ministère de la FW-B.

Du côté de l'enseignement, le décret Missions du 24 juillet 1997<sup>5</sup> prévoit, en son article 6, 2°, que la Communauté française poursuit une série d'objectifs dont celui *d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et*

1 [http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/CLT/pdf/Arts\\_Edu\\_RoadMap\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/CLT/pdf/Arts_Edu_RoadMap_fr.pdf) (consulté le 11 juillet 2018).

2 <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2009-0153+0+DOC+XML+V0//FR> (consulté le 11 juillet 2018).

3 Québec, MCCCF et MELS, *Programme la culture à l'école 2006-2007: description du programme et modalités relatives à la présentation de projets d'activités*, 2006, page 4.

4 Nous renvoyons ici aux travaux d'Anne BAMFORD (2006), "L'éducation artistique dans le monde. Une étude internationale", Revue internationale d'éducation de Sèvres, Centre international d'études pédagogiques (CIEP), 2006, 13 pages; BAMFORD A. (2009), "The Wow Factor: Global research compendium on the impact of the arts in education", Waxmann Verlag, Berlin, 178 pages (étude commanditée par l'UNESCO concernant la thématique dans plus de 60 pays dans le monde entier).

5 Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (M.B. 23/09/1997).

culturelle. Pour ce faire, le texte stipule qu'il faut notamment veiller (cf. article 8 point 8°) à ce que chaque établissement *suscite le goût de la culture et de la créativité et favorise la participation à des activités culturelles et sportives par une collaboration avec les acteurs concernés*. Le même décret mentionne encore (cf. article 9 point 5°) que les pouvoirs organisateurs *adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique à l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle*.

Du côté de la culture, la FW-B apporte un soutien financier à un très grand nombre d'opérateurs culturels qui œuvrent dans le champ de ses compétences. La FW-B pilote également, en propre, une série de dispositifs dont certains sont cofinancés par l'AGC et l'AGE<sup>6</sup>. La plupart des dispositifs pilotés en propre ont pour unique objet le rapprochement entre culture et école. Pour les opérateurs culturels soutenus, ce rapprochement peut soit constituer l'objectif premier de l'institution<sup>7</sup>, soit faire partie d'un programme d'activités plus large dont une partie est dédiée au public scolaire (voire plus globalement au jeune public)<sup>8</sup>.

Cependant, en dépit des prescrits légaux contenus dans différents textes législatifs, et de la mise en œuvre d'une politique de subventionnement pour favoriser le développement du lien entre la culture et l'école, dans la pratique, la présence de la culture à l'école, dans sa dimension artistique mais aussi socioculturelle, est clairement facultative. Elle dépend de l'intérêt ou de la bonne volonté des équipes éducatives, des directions, des enseignants qui choisissent ou pas de s'investir dans des projets de nature culturelle ou artistique. Avec pour conséquence, une inégalité de traitement entre élèves dans la manière dont ils seront ou non confrontés à l'art durant leur parcours scolaire.

L'Observatoire des politiques culturelles (OPC) a décidé de s'intéresser à cette thématique en l'inscrivant dans ses perspectives de recherches 2014-2015<sup>9</sup>.

En 2015, dans le cadre du lancement, par la ministre MILQUET, de ses deux programmes politiques *Bouger les Lignes* pour ce qui concerne le monde de la culture<sup>10</sup> et *Pacte pour un enseignement d'excellence* pour ce qui est de l'enseignement<sup>11</sup>, l'Observatoire s'est vu confier la charge de la co-présidence d'un groupe de travail commun aux deux programmes, et dédié au lien culture-école<sup>12</sup>. Les échanges au sein de ce

6 Les dispositifs en vigueur au moment du lancement de l'enquête (février 2017) sont présentés au point 8.14, Tableau 8.

7 Citons à titre d'exemple les Jeunesses Musicales ou ékla (nouveau nom du Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse).

8 C'est le cas, par exemple, des musées qui, sur base de l'article 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant exécution du décret du 17 juillet 2002 relatif à la reconnaissance et au subventionnement des musées et autres institutions muséales, "doivent présenter un programme d'activités pédagogiques".

9 [http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc\\_super\\_editor/opc\\_editor/documents/pdf/OPC\\_-\\_Perspectives\\_2014-2015.pdf&hash=526d078d453f7e0eb72ed4a0e29833dc700487e7](http://www.opc.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/opc/upload/opc_super_editor/opc_editor/documents/pdf/OPC_-_Perspectives_2014-2015.pdf&hash=526d078d453f7e0eb72ed4a0e29833dc700487e7) (consulté le 12/09/2018).

10 <http://www.tracernospolitiquesculturelles.be/wp-content/uploads/2017/05/BLL-Plan-dactions-culture-FWB-FINAL.pdf> (consulté le 11/07/2018).

11 [http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3\\_versionfinale.pdf](http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf) (consulté le 11/07/2018).

12 La dénomination exacte de ce groupe de travail étant ÉCOLE & CULTURE: "Intégrer la culture à l'ensemble du cursus scolaire de chaque élève". Le rapport de ce groupe de travail plaide pour l'instauration d'un parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) pour chaque élève, du maternel au secondaire. Cette proposition a été reprise dans l'avis n°3 du Groupe central (voir page 101): [http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3\\_versionfinale.pdf](http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf) (consulté le 12/09/2018).

groupe de travail ont conforté l'intérêt pour des travaux déjà initiés au sein de l'Observatoire. Ils l'ont encouragé au lancement d'une enquête de terrain, une approche descriptive dont l'objectif est de dresser un état des lieux des actions qui sont conjointement menées par les opérateurs culturels reconnus et soutenus en FW-B et ses établissements scolaires.

C'est dans cette perspective qu'a été mis sur pied, dès 2016, un Comité d'accompagnement de ces travaux, composé de représentants de l'Administration générale de la Culture de la FW-B, de l'Administration générale de l'Enseignement de la FW-B, de la Cellule Culture-Enseignement de la FW-B, d'un membre de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse, et de l'Aide à la Jeunesse de la FW-B, d'un représentant du monde académique, ainsi que d'experts de terrain issus du monde associatif.

Invités à faire part de leurs centres d'intérêt, les membres de ce groupe de travail ont pu définir les axes qu'ils estimaient devoir être explorés. Ainsi, les questionnaires ont été élaborés de manière participative, en phase avec les préoccupations des partenaires associés à la réalisation de cet état des lieux.

Parallèlement à la présente recherche, l'Observatoire a publié deux rapports<sup>13</sup> relatifs aux résidences d'artistes qui se sont déroulées dans le champ scolaire durant l'année 2016-2017.

La première publication, intitulée "*Évaluation participative*", est une analyse réunissant des artistes et enseignants impliqués dans le dispositif "Artistes à l'école". Réalisée par le réseau MAG, à la demande de l'Observatoire des politiques culturelles, elle identifie, entre autres, les tensions, les enjeux, mais aussi les freins et les leviers inhérents à l'expérience culturelle et artistique en milieu scolaire.

La seconde recherche, réalisée à l'Observatoire et intitulée "*Les carnets d'observation artistes-enseignants: analyse*" rend compte, quant à elle, des effets attendus et observés par les artistes et les enseignants sur les élèves, sur la classe et plus globalement sur l'établissement scolaire dans son ensemble.

---

<sup>13</sup> Ces deux publications sont téléchargeables à l'adresse suivante: <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591> (consulté le 29/11/2018)

## 2. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA RECHERCHE

### a. Objet de la recherche

La plupart des travaux réalisés sur cette thématique<sup>14</sup> plaident en faveur d'une mise en œuvre structurelle de la culture à l'école. Mais, malgré cette abondante littérature, il n'existe pas, à l'heure actuelle, un état des lieux du lien entre la culture et l'école en FW-B<sup>15</sup>. Une première étape essentielle consiste, dès lors, à procéder à une description du réel, afin de dessiner les traits caractéristiques des situations de terrain. Comment la rencontre entre monde de la culture et monde de l'enseignement est-elle concrètement mise en œuvre en FW-B ?

Dans la présente recherche, l'acception de la "culture" est celle de la Déclaration universelle de Mexico sur les politiques culturelles (1982) qui la définit comme "L'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances"<sup>16</sup>.

L'objectif de l'enquête est de récolter des données chiffrées sur l'existence et les modalités de développement, pendant le temps scolaire, du lien entre la culture et l'école en FW-B. Quelles sont les modalités de cette mise en œuvre ? Les obstacles rencontrés ? Les éléments facilitateurs des collaborations ? Au travers de cette enquête, l'Observatoire entend fournir les premiers éléments de connaissance quantitatifs de situations éprouvées par les opérateurs culturels et enseignants impliqués dans le lien qu'ils développent dans le cadre scolaire.

### b. Périmètre de la recherche

Dans la recherche conduite par l'Observatoire, le lien culture-école est analysé :

- Au sein de tous les services généraux de l'Administration générale de la Culture<sup>17</sup>;
- En ciblant les opérateurs culturels subventionnés en 2015 dans le cadre d'un contrat programme ou d'une convention;
- Au départ de tous types d'actions proposées par les opérateurs culturels et réalisées dans ou hors de l'école. Depuis mars 2006, la FW-B

14 À titre d'exemples, de VILLE S. (2014), "Neuf essentiels pour l'éducation artistique et culturelle", Culture & Démocratie, Bruxelles, 2014, texte disponible sur <http://www.cultureetdemocratie.be/productions/view/neuf-essentiels-pour-l-education-artistique-et-culturelle> (consulté le 5/03/2018); FIGEL J. (2009), "L'Éducation artistique et culturelle à l'école en Europe", Eurydice, Agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture, Bruxelles, [http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\\_reports/113FR.pdf](http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/113FR.pdf) (consulté le 5/03/2018).

15 Notons cependant un rapport prospectif sur l'éducation artistique à l'école en partenariat avec des artistes, des institutions et des opérateurs culturels. Ce rapport, réalisé en 2003 par Evelyn Cramer, initie une démarche d'observation de quelques expériences marquantes dans le domaine des pratiques culturelles en milieu scolaire afin d'analyser leur processus de mise en œuvre: CRAMER, E. (2003), *Rapport Art et École - Rapport prospectif sur l'éducation artistique à l'école en partenariat avec des artistes, des institutions et des opérateurs culturels*, Université libre de Bruxelles.

16 Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982, <http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php> - (consulté le 25 mars 2015).

17 L'Administration générale de la Culture est composée de 7 départements opérationnels: Service général de l'Audiovisuel et des Médias, Service général des Lettres et du Livre, Service général de l'Action territoriale, Service général de la Création artistique, Service général du Patrimoine, Service général de l'Éducation permanente et de la Jeunesse, Service général de l'Inspection de la Culture.

s'est dotée d'un Décret Culture-Enseignement<sup>18</sup> dont l'objectif est la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des Collaborations entre la Culture et l'Enseignement. Outre ce décret, la FW-B participe au lien culture-école à travers le pilotage, en propre, de projets financés par l'Administration générale de la Culture (AGC) et/ou l'Administration générale de l'Enseignement (AGE). Les opérateurs culturels, de leur côté, développent également une offre à destination du monde scolaire. L'objectif de l'enquête était de pouvoir cerner **l'ensemble** des activités culturelles et artistiques menées avec les établissements scolaires. Dans cette perspective une typologie en trois types d'actions a été élaborée (cf. point 6);

- Pendant le temps scolaire. L'école est obligatoire (à temps plein entre 6 et 15 ans)<sup>19</sup> et est le lieu public par excellence de la réception/transmission. Elle constitue un lieu "institué" où, en raison de l'obligation de la fréquenter, il devient possible de procurer à chaque enfant, à chaque jeune, un accès à la culture. En ce sens, elle est une voie "privilégiée" d'accession des enfants et des jeunes à la culture. C'est dans cet ordre d'idée que notre champ d'observation, au sein de l'école, se limite au temps scolaire et non à ce qui est/pourrait être mis en œuvre dans le cadre de l'accueil extra-scolaire.
- À destination de l'enseignement maternel, primaire et secondaire situé en FW-B;
- Dans tous les réseaux de l'enseignement;
- Durant l'année scolaire 2015-2016.

### c. Méthodologie

C'est le questionnaire administré en ligne qui a semblé le plus approprié pour récolter un maximum de données. Il a été conçu afin de pouvoir cerner, et ensuite comparer, les réponses des acteurs impliqués dans le lien entre la culture et l'école en FW-B. Concrètement, afin de pouvoir confronter les réalités vécues par des opérateurs culturels et des établissements scolaires, il a été décidé d'élaborer un questionnaire "en miroir" c'est-à-dire abordant des thèmes et des propositions de réponse identiques pour les deux types d'acteurs, permettant ainsi, par thème, une comparaison des résultats entre opérateurs culturels et établissements scolaires.

L'analyse qui suit s'attache à exposer les positionnements de ces deux types d'acteurs afin de dégager des éléments de convergences ainsi que des points de divergences.

Durant la phase de conception des questionnaires, des entretiens exploratoires ont eu lieu (septembre 2015) avec plusieurs opérateurs culturels mobilisant des disciplines d'horizons diversifiés (bibliothèque, théâtre, musique, danse, patrimoine et arts plastiques, centre culturel). Un des défis du questionnaire a été de pouvoir concerner l'ensemble des opérateurs culturels de la FW-B, dans la diversité de leur profil et de leur

<sup>18</sup> Décret du 24 mars 2006 relatif à la mise en œuvre, la promotion et le renforcement des collaborations entre la Culture et l'Enseignement; [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/30655\\_002.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/30655_002.pdf) (consulté le 24/09/2018).

<sup>19</sup> En Belgique, l'obligation scolaire porte sur tous les mineurs en âge d'obligation scolaire, domiciliés ou résidant sur le territoire belge, et ce sans distinction de statut. Le mineur est soumis à l'obligation scolaire pendant une période de douze années commençant à l'année scolaire qui prend cours dans l'année où il atteint l'âge de six ans et se terminant à la fin de l'année scolaire, dans l'année au cours de laquelle il atteint l'âge de dix-huit ans. Loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire; [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/09547\\_001.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/09547_001.pdf) (consulté le 24/09/2018).

sphère d'activités : une bibliothèque n'exerce pas ses missions comme une association d'éducation permanente, un centre culturel n'est pas un musée... Chacun obéit en effet à une réglementation spécifique, possède sa propre terminologie, ses méthodes et outils de travail, ses habitudes...

Pour la phase de pré-test, mise en œuvre en mars et avril 2016, l'Observatoire a pu compter sur la collaboration d'un échantillon d'opérateurs culturels et d'établissements scolaires qui ont bien voulu se prêter au jeu de la mise à l'épreuve des questionnaires. Cette étape était primordiale. Elle a en effet permis de s'assurer de la clarté des questions (sont-elles correctement formulées ?), de leur compréhension (sont-elles accessibles ?) mais également de la possibilité, pour tout répondant, de s'y "reconnaître" et d'être capable, en dépit des spécificités de son profil, de répondre aux différentes questions.

Parallèlement à l'élaboration des questionnaires, la question de l'étendue du périmètre de l'étude a été étudiée au sein du groupe de travail.

Pour ce qui concerne les établissements scolaires, le groupe de travail a souhaité s'adresser à l'ensemble des 2.648<sup>20</sup> établissements scolaires de l'enseignement maternel, primaire et secondaire (tous réseaux confondus) situés en FW-B. L'invitation à répondre à l'enquête leur a été adressée en mars 2017. L'Administration générale de l'Enseignement a appuyé la démarche d'enquête de l'Observatoire par l'envoi d'une circulaire à chacun de ces établissements scolaires les invitant à répondre à l'enquête. À la clôture de celle-ci, en juin 2017, 708 établissements scolaires avaient répondu, soit un taux de réponse de 26,7 %.

Pour ce qui concerne les opérateurs culturels, le groupe de travail a souhaité centrer l'étude sur 1.842 opérateurs (tous secteurs culturels confondus) qui bénéficiaient, en 2015, d'un soutien de la FW-B au travers d'un contrat-programme ou d'une convention<sup>21</sup>. L'invitation à répondre à l'enquête leur a été adressée en mai 2017. À la clôture de celle-ci, en octobre 2017, 614 opérateurs culturels avaient répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 33,3 %.

Les questionnaires ont été adressés aux responsables des structures culturelles et aux directeurs d'établissements scolaires, avec toutefois la possibilité pour ceux-ci de transférer le lien de l'enquête vers les collaborateurs les plus appropriés pour répondre aux diverses parties du questionnaire.

Plusieurs relances ont eu lieu afin d'accroître les taux de réponse ; d'abord sollicités par mail, les responsables ont, finalement, été contactés par téléphone. Cet ultime rappel, qui a permis un contact privilégié avec les différents interlocuteurs, a augmenté de manière significative les taux de réponse.

---

<sup>20</sup> Les coordonnées complètes des établissements scolaires ont été obtenues auprès du Service général du Pilotage du Système éducatif de l'Administration générale de l'Enseignement.

<sup>21</sup> Les différents services de l'Administration générale de la Culture ont fourni à l'Observatoire leur liste d'opérateurs culturels, c'est à dire ceux qui bénéficiaient en 2015 d'un soutien de la part de la FW-B par contrat-programme ou convention. La liste des répondants a été construite en fusionnant les bases de données provenant de ces différents services. En cas de doublon (un opérateur culturel pouvant percevoir plusieurs subventions provenant de différents secteurs), l'opérateur s'est vu attaché au secteur culturel au sein duquel il percevait le subventionnement le plus élevé.

L'Observatoire remercie tous les membres du groupe de travail constitué dans le cadre de cette recherche, ainsi que les opérateurs culturels et les établissements scolaires qui se sont impliqués dans la construction du questionnaire et qui ont accepté de répondre à l'enquête.

### 3. REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉPONDANTS

Les tableaux 1 et 2 permettent, sur base de différents critères de répartition, d'évaluer la représentativité des répondants eu égard au périmètre de départ.

**Tableau 1. Répartition des établissements scolaires par réseaux d'enseignement, niveaux d'enseignement et provinces**

Réseaux d'enseignement	Périmètre de départ		Répondants	
COCOF	5	0,2%	3	0,4%
Communauté française	330	12,5%	104	14,7%
Libre confessionnel	1.130	42,7%	274	38,7%
Libre non confessionnel	51	1,9%	11	1,6%
Organisme public autres	2	0,1%	0	0,0%
Subventionné communal	1.070	40,4%	305	43,1%
Subventionné provincial	60	2,3%	11	1,6%
	2.648	100,0%	708	100,0%

Niveaux d'enseignement	Périmètre de départ		Répondants	
Maternel ordinaire	1.663	62,8%	438	61,9%
Maternel spécialisé	120	4,5%	33	4,7%
Primaire ordinaire	1.672	63,1%	431	60,9%
Primaire spécialisé	168	6,3%	45	6,4%
Secondaire ordinaire	499	18,8%	149	21,0%
Secondaire spécialisé	92	3,5%	21	3,0%

Provinces	Périmètre de départ		Répondants	
Brabant wallon	199	7,5%	45	6,4%
Bruxelles	494	18,7%	133	18,8%
Hainaut	797	30,1%	201	28,4%
Liège	608	23,0%	169	23,9%
Luxembourg	249	9,4%	69	9,7%
Namur	301	11,4%	91	12,9%
	2.648	100,0%	708	100,0%

Les chiffres récoltés permettent de formuler quelques remarques relatives aux répondants issus du monde scolaire :

- S'agissant des réseaux scolaires, les établissements scolaires du subventionné communal sont en légère sur-représentativité parmi les répondants et, à l'inverse, ceux du réseau libre confessionnel sont en légère sous-représentativité ;
- En termes de niveau d'enseignement, le primaire ordinaire est légèrement sous-représenté tandis que le secondaire ordinaire est légèrement surreprésenté ;
- Enfin, sur le plan géographique, les établissements scolaires situés dans la Province de Namur sont un peu surreprésentés, à l'inverse de ceux situés dans la Province du Hainaut.

**Tableau 2. Répartition des opérateurs culturels par secteurs culturels et provinces**

Secteurs culturels	Périmètre de départ		Répondants	
Centres culturels	120	6,5%	69	11,2%
Musées	82	4,5%	50	8,1%
Arts de la scène	303	16,4%	109	17,8%
Cinéma	56	3,0%	17	2,8%
Bibliothèques	499	27,0%	140	22,8%
Éducation permanente	266	14,4%	61	9,9%
Jeunesse (204 Maisons de Jeunes-Centre de Jeunes et 102 Organisations de Jeunesse)	304	16,5%	87	14,2%
Centre d'expression et de créativité (CEC)	154	8,4%	51	8,3%
Cellule culture enseignement	58	3,2%	30	4,9%
	1.842	100%	614	100,0%

Provinces	Périmètre de départ		Répondants	
Bruxelles	582	31,6%	171	27,9%
Brabant wallon	127	6,9%	45	7,3%
Liège	428	23,2%	146	23,8%
Luxembourg	124	6,7%	49	8,0%
Namur	188	10,2%	75	12,2%
Hainaut	393	21,3%	128	20,8%
	1.842	100%	614	100,0%

Pour ce qui concerne le monde de la culture, quelques observations peuvent également être formulées, ainsi que des hypothèses explicatives :

- Certains opérateurs culturels, comme les centres culturels notamment, ainsi que les musées, sont proportionnellement plus nombreux parmi les répondants, eu égard à leur poids dans le périmètre de départ. À l'inverse, les bibliothèques et les associations d'éducation permanente sont en sous-représentativité. Comment expliquer ces tendances ? Une hypothèse explicative relative à la sur-représentativité des centres culturels pourrait être liée au fait que le décret du 21 novembre 2013<sup>22</sup> identifie l'enseignement comme un partenaire avec lequel les centres culturels peuvent coopérer pour proposer des actions culturelles spécialisées (cf. article 12) ;
- En ce qui concerne la sous-représentativité des bibliothèques, celle-ci pourrait s'expliquer par une logique de fonctionnement particulière qui anime le réseau public de la lecture. En effet, il est composé d'opérateurs d'appui, chargés d'assister les opérateurs directs (bibliothèques locale, itinérante ou spéciale), et qui détiennent des données chiffrées relatives à ces dernières. Plusieurs opérateurs d'appui se sont manifestés auprès de l'Observatoire pour proposer de répondre pour l'ensemble des opérateurs directs qu'elles assistent, procédant ainsi à un regroupement des données, et donc à une réduction du nombre de répondants ;
- Enfin, du point de vue géographique, les opérateurs culturels dont le siège social est situé à Bruxelles sont sous-représentés parmi les répondants tandis que ceux situés à Namur sont surreprésentés.

<sup>22</sup> [http://www.centresculturels.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecured1&u=0&g=0&hash=6bd96306d17694601bef71f3c2c267692665a853&file=fileadmin/sites/cecu/upload/cecu\\_super\\_editor/cecu\\_editor/documents/Legislation/D\\_2013-11-21\\_Gallilex.pdf](http://www.centresculturels.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=6bd96306d17694601bef71f3c2c267692665a853&file=fileadmin/sites/cecu/upload/cecu_super_editor/cecu_editor/documents/Legislation/D_2013-11-21_Gallilex.pdf) (consulté le 13/09/2018).

Dans le cadre d'enquêtes administrées en ligne, le taux de réponse varie en fonction de différents critères (longueur du questionnaire, implication des répondants sur le thème de l'étude, profil interrogé, expérience des répondants...). La composition du groupe de répondants... comparée à celle du périmètre de départ constitue également un critère essentiel pour juger de la représentativité des résultats obtenus. Dans l'enquête, les taux de réponse du côté des établissements scolaires et des opérateurs culturels, ainsi que les répartitions équilibrées des répondants en fonction des critères caractérisant la population de référence conduisent au constat de la diversité et de la représentativité des résultats du côté des établissements scolaires et des opérateurs culturels.

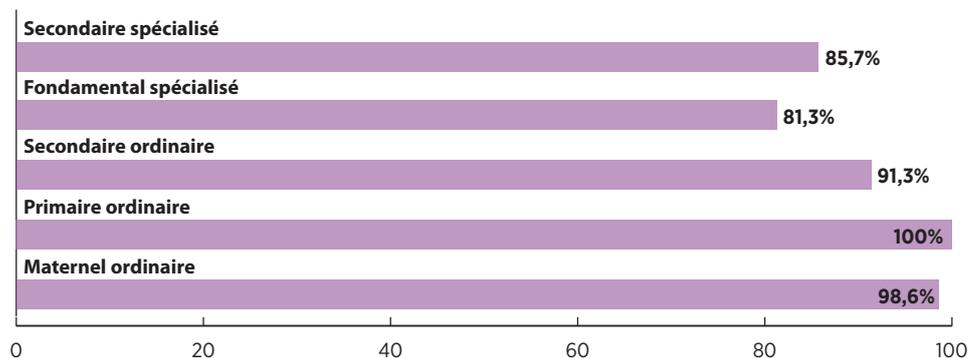
## 4. RÉALISATION D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

### a. Pour les établissements scolaires (708 répondants)

93,4 % des établissements scolaires<sup>23</sup> ont vu leurs élèves participer à des activités culturelles et artistiques avec/auprès d'un opérateur culturel durant l'année scolaire 2015-2016; pour la quasi-totalité de ces établissements (99,2 %), ces activités se sont déroulées durant le temps scolaire<sup>24</sup>. Parmi les établissements scolaires dont les élèves n'ont pas participé à des activités culturelles et/ou artistiques (6,6 % des établissements scolaires), une sur cinq avait néanmoins fait bénéficier les élèves de ces activités durant l'année scolaire précédente, soit en 2014-2015<sup>25</sup>.

La tendance qui se dessine est donc celle d'activités culturelles et artistiques extrêmement répandues parmi les acteurs du monde scolaire (quasi la totalité) et ce, quel que soit les niveaux d'enseignement dispensés (cf. Figure 1). En outre, la plupart s'inscrivent dans les temps scolaires.

**Figure 1. Part relative<sup>26</sup>, par niveau d'enseignement, des établissements scolaires ayant réalisé pendant le temps scolaire, des activités culturelles et artistiques avec/auprès d'un opérateur culturel durant l'année scolaire 2015-2016**



Pour les établissements scolaires qui n'ont pas réalisé d'activités culturelles et artistiques durant ces deux années scolaires<sup>27</sup>, les raisons invoquées sont diverses. Elles portent notamment sur le refus de certains projets déposés, le manque de moyens financiers, le fait de privilégier d'autres types d'activités ou encore l'inexistence ou la création récente de l'établissement scolaire.

*Dans la suite de l'analyse, le champ d'observation concernera donc les **642** établissements scolaires qui ont répondu avoir participé, pendant le temps scolaire, à des activités culturelles et artistiques avec/auprès d'un opérateur culturel durant l'année scolaire 2015-2016.*

<sup>23</sup> Taux de réponse: 100 %.

<sup>24</sup> Taux de réponse: 97,9 %.

<sup>25</sup> Taux de réponse: 100 %.

<sup>26</sup> Il s'agit du rapport, par niveau d'enseignement, entre le nombre d'établissements scolaires ayant répondu avoir participé à des activités culturelles et artistiques durant le temps scolaire pendant l'année 2015-2016 et le nombre d'établissements scolaires ayant répondu à l'enquête.

<sup>27</sup> Seulement 37 établissements scolaires sont concernés parmi les 708 répondants.

## b. Pour les opérateurs culturels (614 répondants)

75,4 % des opérateurs culturels réalisent des activités culturelles et artistiques avec/à destination du monde scolaire<sup>28</sup>. Pour près de 95 % d'entre eux, l'activité se déroule durant le temps scolaire<sup>29</sup>. La création et/ou le développement du lien avec le monde scolaire préoccupe trois quart des opérateurs culturels en 2015-2016.

Parmi les opérateurs culturels qui n'ont pas développé de lien avec le monde scolaire en 2015-2016, la plupart (91,8 %) ont également déclaré l'absence de lien pour l'année scolaire précédente, soit en 2014-2015<sup>30</sup>. La principale raison invoquée est que le public scolaire ne constitue pas leur public cible. Se retrouvent en grande partie parmi ces répondants, les associations d'éducation permanente (38 sur les 61 opérateurs culturels "éducation permanente" ayant répondu à l'enquête) et des centres de jeunes/organisations de jeunesse (35 sur les 87 opérateurs culturels "jeunesse" ayant répondu à l'enquête).

*Dans la suite de l'analyse, le champ d'observation concernera les **430** opérateurs culturels qui ont répondu avoir réalisé, pendant le temps scolaire, des activités culturelles et artistiques avec/à destination du monde scolaire durant l'année scolaire 2015-2016.*

28 Taux de réponse : 100 %.

29 Taux de réponse : 98,3 %.

30 Taux de réponse : 96,7 %.

## 5. LES DOMAINES D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES DES OPÉRATEURS CULTURELS

Afin de mieux caractériser ces 430 opérateurs culturels, une des premières questions de l'enquête a concerné les domaines dans lesquels ils exercent leurs activités culturelles ou artistiques : 3 domaines maximum pouvaient être renseignés par les répondants<sup>31</sup>. C'est la nomenclature établie dans le cadre des travaux européens ESSnet-Culture (European Statistical System Network on Culture) qui leur a été soumise. Elle propose un cadre statistique européen en 10 domaines (et 6 fonctions)<sup>32</sup> :

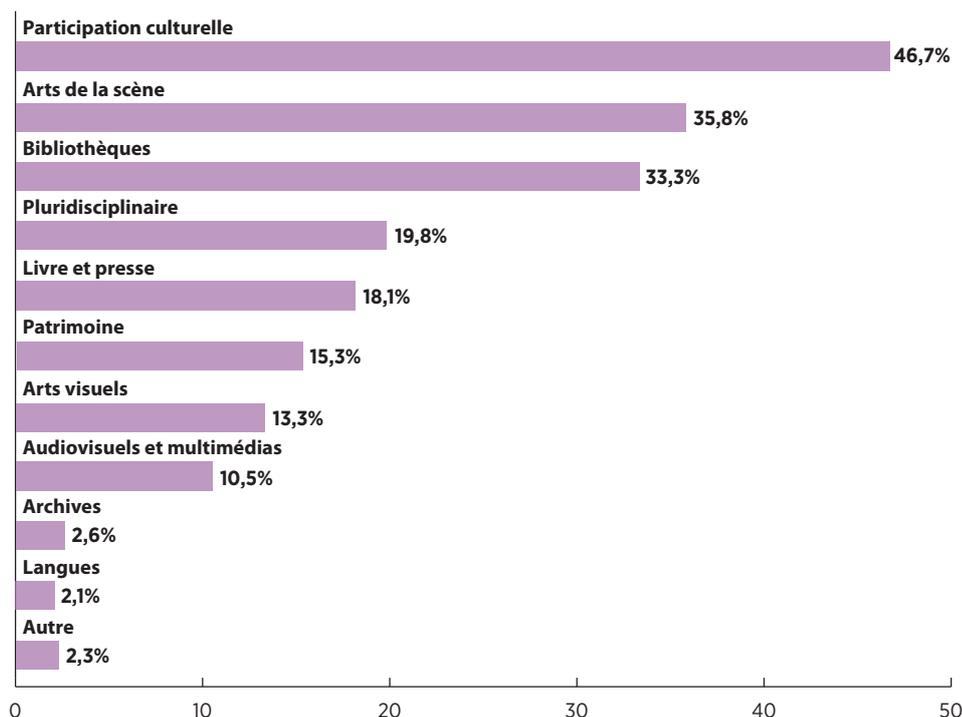
- Patrimoine (musées, sites historiques/archéologiques) ;
- Archives ;
- Bibliothèques ;
- Livre et presse (publication, restauration d'ouvrage, activités de traduction, d'interprétation, protection de livres) ;
- Arts visuels (arts plastiques, beaux-arts, photographie, design) ;
- Arts de la scène (musique, danse, théâtre, cirque, cabaret, comédies musicales, multidisciplinaires, combined arts, autres arts vivants) ;
- Audiovisuels et multimédias (film, radio, télévision, vidéo, enregistrement sonore, œuvres multimédias y compris les jeux vidéos) ;
- Architecture ;
- Publicité ;
- Artisanat d'art.

Pour mieux correspondre aux réalités administratives et institutionnelles des opérateurs culturels dont l'Administration générale de la Culture de la FW-B est en charge, trois domaines sont à extraire de la liste ESSnet-Culture initialement mobilisée (architecture, publicité et artisanat d'art). Trois autres en revanche s'y ajoutent :

- La participation culturelle (qui englobe les centres culturels et les associations culturelles œuvrant dans les secteurs de la jeunesse et de l'éducation permanente) ;
- Les langues (qui englobent les associations de défense des langues régionales endogènes et de la langue française) ;
- Les activités pluridisciplinaires (qui englobent les associations et opérateurs culturels œuvrant dans plusieurs domaines). On y retrouve des projets culturels transversaux, tels que des créations artistiques, les performances, les festivals et autres projets qui impliquent plusieurs secteurs d'actions culturelles et d'expressions artistiques.

<sup>31</sup> Taux de réponse : 100 %.

<sup>32</sup> DEROIN V. (2011), "Approche statistique européenne de la culture. Synthèse des travaux européens ESSnet-Culture, 2009-2011", Culture Études, DEPS. Cet article est disponible à l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2017/Approche-statistique-europeenne-de-la-culture-CE-2011-8> (consulté le 28/03/2018).

**Figure 2. Domaines des activités culturelles et artistiques**

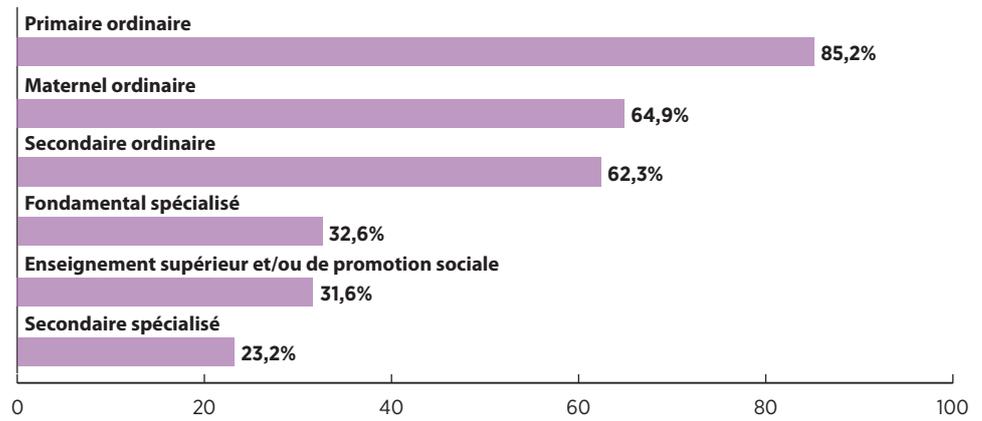
Les résultats obtenus indiquent que les opérateurs culturels concernés par l'analyse déploient leurs activités dans différents domaines. La participation culturelle, les arts de la scène, et les bibliothèques, forment le trio de tête.

Les activités culturelles et artistiques réalisées par les opérateurs culturels durant l'année scolaire 2015-2016 concernent tous les niveaux d'enseignement (cf. Figure 3), mais c'est principalement avec les établissements scolaires proposant de l'enseignement primaire ordinaire que les opérateurs culturels ont travaillé<sup>33</sup>. À noter également que les élèves qui bénéficient de ces activités sont plus fréquemment ceux de l'enseignement ordinaire. L'enseignement spécialisé (qu'il s'agisse du fondamental ou du secondaire) se voit moins investi par les opérateurs culturels.

Un opérateur culturel sur trois réalise toutefois des activités culturelles et artistiques à destination du fondamental spécialisé (139 opérateurs soit 32,6 %), du secondaire spécialisé (99 opérateurs soit 23,2 %) ou encore de l'enseignement supérieur et/ou de promotion sociale (135 opérateurs soit 31,6 %). Ces opérateurs ne présentent pas un profil particulier en termes de domaines dans lesquels ils proposent leurs activités.

<sup>33</sup> Taux de réponse : 99,3 %.

**Figure 3. Niveaux et types d'enseignement avec lesquels les opérateurs culturels ont réalisé des activités culturelles et artistiques**



## 6. LES TYPES D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Dans l'enquête, la notion "d'activité culturelle et artistique" a fait l'objet d'une typologie distinguant **trois types d'actions**<sup>34</sup>, définies dans le questionnaire dans les termes suivants :

- *Les actions de diffusion* : les élèves ont assisté à un spectacle de danse, théâtre, de musique... et/ou ont été mis en contact avec une œuvre (peinture, sculpture, livre, monument, film...) sans accompagnement/intervention de la part d'un opérateur culturel ;
- *Les actions de sensibilisation/processus participatifs* : en complément ou non d'une action de diffusion, les élèves ont participé à des échanges (visite guidée, animation, rencontre...) et/ou à un processus créatif (atelier, projet...) et ce, avec l'aide/l'intervention d'un opérateur culturel ;
- *Les modules de formation* : en complément ou non d'une action de diffusion et/ou d'une action de sensibilisation/processus participatifs, les opérateurs culturels dispensent une formation aux enseignants/futurs enseignants/acteurs du monde de l'éducation et/ou du monde de la culture.

Un des défis de l'enquête a en effet consisté en l'élaboration d'un seul questionnaire dans lequel tous les opérateurs culturels interrogés pouvaient se reconnaître, quels que soient leur profil, leur mission, ou leurs domaines d'activités culturelles et artistiques. Pour ce faire, une distinction des types d'actions devait s'opérer dans le chef de ces opérateurs culturels, notamment en considérant la posture de l'élève une fois celui-ci mis en contact avec l'œuvre. C'est ainsi que l'enquête distingue "**les actions de diffusion**" des œuvres au sens strict, c'est-à-dire relevant davantage d'une action de vulgarisation des contenus culturels : l'œuvre est mise à disposition de l'élève qui la réceptionne de manière autonome et frontale (assister à un spectacle, à un concert, regarder une photo, un film...). L'élève qui se rend en bibliothèque pour emprunter un livre peut y parvenir sans accompagnement particulier d'un intervenant culturel. Ce type d'action se distingue fondamentalement de celle qui se déploie lorsque ce même élève assiste à une lecture contée, ou encore à un atelier d'écriture au sein de cette même bibliothèque. Car dans ce cas, il s'agit d'une action durant laquelle l'opérateur culturel intervient, accompagne, guide l'élève dans son expérience culturelle et artistique. Ce type d'action a été intitulée dans l'enquête "**action de sensibilisation/processus participatifs**". *L'action de sensibilisation* consiste en un échange, un dialogue avec l'intervenant culturel qui devient alors médiateur. Tandis que *les processus participatifs* impliquent la mise en activité des élèves, c'est-à-dire l'expérimentation effective d'une pratique, d'une technique.

Dans l'enquête, par "types d'action", l'Observatoire entend différencier les formes d'interventions des opérateurs culturels qui se distinguent par les modalités de réception par l'élève : celui-ci étant ou non accompagné par l'opérateur culturel.

Il est bien entendu qu'un même opérateur culturel peut proposer deux, voire trois types d'actions.

<sup>34</sup> Cette typologie a fait l'objet d'une attention particulière dans la phase de test du questionnaire afin de s'assurer de la bonne compréhension des définitions proposées.

### a. Pour les établissements scolaires

Les activités culturelles et artistiques auxquelles les élèves ont participé durant l'année scolaire 2015-2016 relèvent essentiellement d'actions de diffusion (88,5 %) et d'actions de sensibilisation/processus participatifs (76,0 %) <sup>35</sup>; 64,5 % des établissements scolaires déclarent en outre avoir participé aux deux catégories d'activités.

En comparaison, l'investissement exclusif dans un seul type d'activité est moins fréquent : près d'un établissement scolaire sur 4 (24 %) mentionne avoir participé uniquement à des actions de diffusion, alors que très peu d'établissements scolaires (11,5 %) déclarent avoir participé uniquement à des actions de sensibilisation/processus participatifs.

### b. Pour les opérateurs culturels

Durant l'année scolaire 2015-2016, la plupart des opérateurs culturels interrogés (93 %) ont mené des activités relevant d'actions de sensibilisation et/ou de processus participatifs. Ils ne sont plus que la moitié (50,4 %) pour ce qui concerne les actions de diffusion. Plus d'un opérateur sur quatre (28,5 %) propose ces deux types d'activités dans son offre au monde scolaire. Les modules de formation, quant à eux, concernent un opérateur culturel sur quatre (25,7 %) <sup>36</sup>.

En déclarant intervenir davantage sous forme de processus participatifs, la tendance dessinée par les opérateurs culturels est celle de l'engagement dans une posture d'accompagnement et de sensibilisation des élèves. Cette tendance se confirme par le fait que très peu d'opérateurs culturels (5,8 %) se consacrent exclusivement à des actions de diffusion alors qu'ils sont 40,0 % à déclarer se consacrer exclusivement à des actions de sensibilisation/processus participatifs.

L'action de formation envisagée seule ne concerne pratiquement pas d'opérateurs (0,7 %), et reste peu répandue même si elle est associée à une action de diffusion (0,5 %). Elle est un peu plus fréquente lorsqu'elle accompagne des actions de sensibilisation/processus participatifs (8,9 %).

Enfin, relevons que 15,6 % des opérateurs culturels déclarent avoir réalisé les trois types d'actions.

<sup>35</sup> Taux de réponse : 97,8 %.

<sup>36</sup> Taux de réponse : 97,0 %.

## 7. LES ACTIONS DE DIFFUSION

### 7.1. LE PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour rappel, durant l'année scolaire 2015-2016, 88,5 % des établissements scolaires qui ont déclaré avoir réalisé des activités culturelles et artistiques pendant le temps scolaire ont participé à des actions de diffusion, que ce soit exclusivement ou bien en les associant à des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Tous les niveaux d'enseignement sont concernés par ce type d'actions et ce dans des proportions équivalentes: la part relative<sup>37</sup> est de 87,7 % pour le maternel ordinaire, 87,8 % pour le primaire ordinaire, entre 84,3 % et 100 % pour le secondaire ordinaire, 87,2 % pour le fondamental spécialisé et 83,3 % pour le secondaire spécialisé.

### 7.2. LE PROFIL DES OPÉRATEURS CULTURELS

Durant l'année scolaire 2015-2016, et pour rappel également, 50,4 % des opérateurs culturels qui ont réalisé des activités culturelles et artistiques pendant le temps scolaire ont pratiqué des actions de diffusion, que ce soit exclusivement ou bien en les associant aux actions de sensibilisation/processus participatifs.

Si l'ensemble des domaines d'activités figurent parmi les opérateurs culturels qui ont réalisé des actions de diffusion, certains d'entre eux sont davantage représentés (cf. Figure 4): c'est le cas des opérateurs culturels issus du domaine du pluridisciplinaire et des arts de la scène. Les opérateurs culturels en charge des archives ou du patrimoine, par contre, sont plus rares.

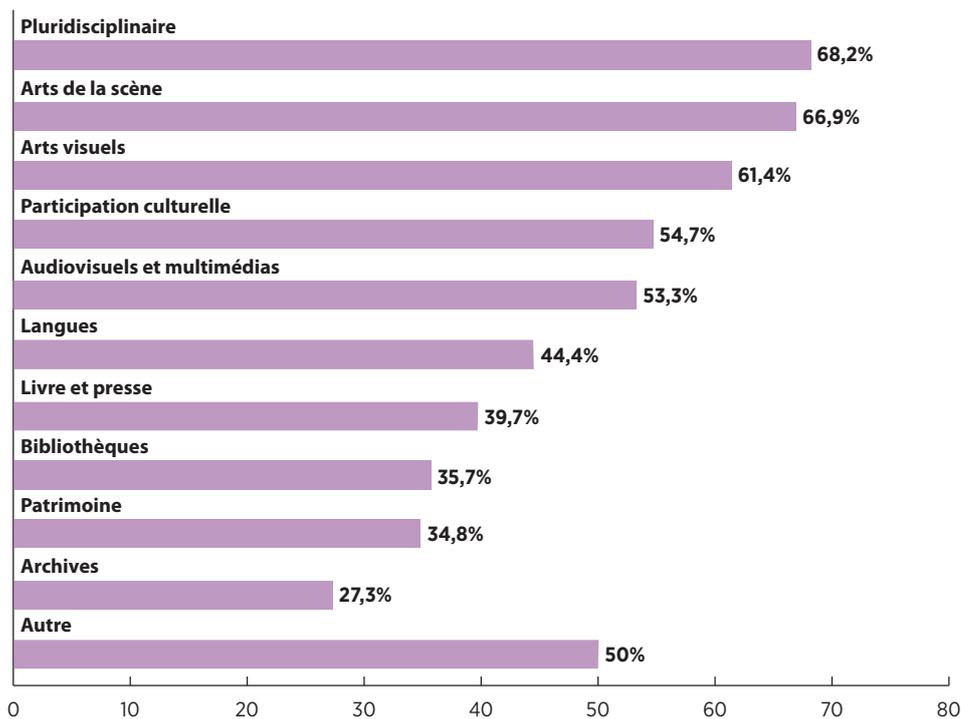
Si les opérateurs culturels ciblent en priorité l'enseignement primaire avec leurs activités culturelles et artistiques (cf. Figure 3), l'enseignement secondaire n'est pas pour autant laissé de côté.

En termes de diffusion, 49 % des opérateurs culturels indiquent avoir travaillé avec l'enseignement secondaire. Pour la quasi-totalité d'entre eux, les élèves provenaient de l'enseignement général (96,6 %). L'enseignement secondaire technique se trouve en seconde position (71,9 %) suivi, dans une moindre proportion, par le secondaire professionnel (55,1 %) et le secondaire artistique (40,4 %)<sup>38</sup>.

<sup>37</sup> Il s'agit du rapport, par niveau d'enseignement, entre le nombre d'établissements scolaires qui ont répondu faire des actions de diffusion et le nombre d'établissements scolaires ayant répondu faire des activités culturelles et artistiques durant le temps scolaire pendant l'année 2015-2016.

<sup>38</sup> Taux de réponse: 86,4 %.

**Figure 4. Part relative<sup>39</sup> des opérateurs culturels ayant réalisé des actions de diffusion selon le domaine d'activités**



### **7.3. LES ACTIONS DE DIFFUSION ET L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**

La place de la culture dans les établissements d'enseignement spécialisé de la FW-B a fait l'objet d'une question particulière dans l'enquête. En effet, ce thème se trouve au coeur des enjeux d'accessibilité de la culture pour tous. Ces publics particuliers ont-ils pu participer à des actions de diffusion durant l'année 2015-2016 ? Si oui, ont-ils bénéficié d'aménagements particuliers ?

Les données récoltées<sup>40</sup> ici sont un premier pas pour rendre compte de ce qui se fait ou pas pour ces publics particuliers lorsqu'il s'agit d'accéder à la culture dans le cadre scolaire.

L'objectif de la question est de cerner dans quelle mesure les opérateurs culturels qui travaillent avec les établissements de l'enseignement spécialisé prennent des dispositions spécifiques à l'égard de leurs publics. Posée séparément pour les actions de diffusion et les actions de sensibilisation/processus participatifs, cette question a également été soumise aux établissements scolaires qui dispensent de l'enseignement spécialisé.

Sur l'ensemble des opérateurs culturels qui ont réalisé des actions de diffusion, 29 %<sup>41</sup> ont travaillé avec l'enseignement spécialisé. Se retrouvent surtout ici les opérateurs culturels des arts de la scène et/ou de la participation culturelle (plus de la moitié).

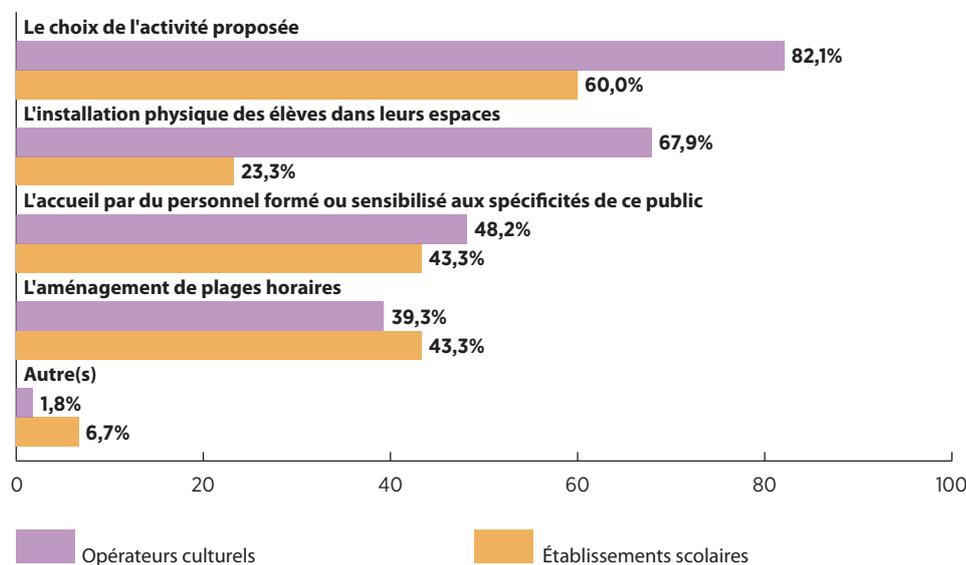
<sup>39</sup> Il s'agit du rapport, par domaine d'activités, entre le nombre d'opérateurs ayant répondu faire des actions de diffusion et le nombre d'opérateurs ayant répondu faire des activités culturelles et artistiques durant le temps scolaire pendant l'année 2015-2016.

<sup>40</sup> Taux de réponse : 69,7 % pour les établissements scolaires et 91,8 % pour les opérateurs culturels.

<sup>41</sup> Cela représente 61 opérateurs culturels sur les 210 ayant répondu avoir fait des actions de diffusion.

Du côté des établissements scolaires qui ont réalisé des actions de diffusion, 7,7 %<sup>42</sup> relèvent du fondamental spécialisé et/ou du secondaire spécialisé.

**Figure 5. Dispositions particulières à l'égard des élèves de l'enseignement spécialisé**



Les résultats indiquent que le principal aménagement à l'égard de ce public réside dans le choix de l'activité proposée par l'opérateur culturel<sup>43</sup>.

Les opérateurs culturels portent également une attention particulière à l'installation physique des élèves dans leurs espaces (67,9 %). Du côté des établissements scolaires cependant, cette disposition particulière est proportionnellement peu relevée (23,3 %). Enfin, l'accueil des élèves par du personnel formé ou sensibilisé aux spécificités de ce public est relevé par près d'un opérateur culturel sur deux (48,2 %) ; c'est également le cas pour les établissements scolaires bien que la proportion soit moins élevée (43,3 %). A contrario, l'aménagement de plages horaires est proportionnellement plus mentionné par les établissements scolaires (43,3 %) que par les opérateurs culturels (39,3 %).

#### **7.4. LE RAYONNEMENT DES ACTIONS DE DIFFUSION, LES LIEUX DE DIFFUSION ET LA DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS**

La question du rayonnement des actions de diffusion est importante, notamment pour les opérateurs culturels, car il s'agit de donner quelques éléments d'information sur l'influence que peut jouer leur proximité géographique avec les établissements scolaires. Dans l'enquête, le questionnement est mis en lien avec le lieu dans lequel se déroulent les actions de diffusion (cf. point b) et la diversification des partenaires culturels impliqués dans le lien culture — école (cf. point c).

<sup>42</sup> Cela représente 43 établissements scolaires sur les 556 ayant répondu avoir fait des actions de diffusion.

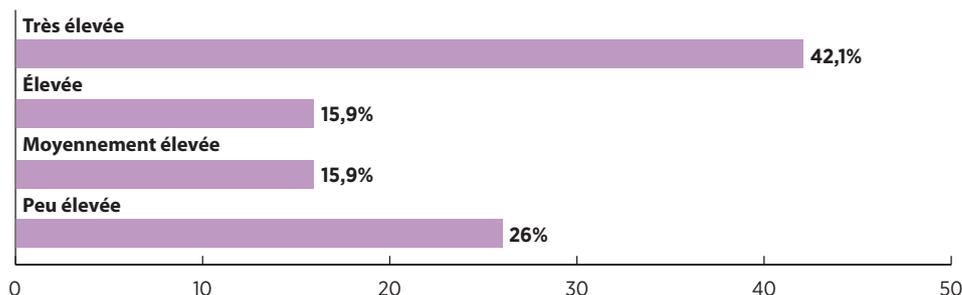
<sup>43</sup> 4 opérateurs culturels sur les 61 concernés par cette question déclarent ne faire aucun aménagement pour les élèves de l'enseignement spécialisé.

### a. Le rayonnement des actions de diffusion

Les établissements scolaires ont-ils tendance à privilégier les opérateurs culturels situés dans un environnement proche de leur implantation ? Ceux-ci ont-ils tendance à travailler davantage avec les établissements scolaires situés à proximité de leur structure ? Pour répondre à ces questions, il a été demandé à chacun d'évaluer la part des partenariats culture-école réalisés à moins de 25km de leur localisation géographique<sup>44</sup>.

Pour les opérateurs culturels<sup>45</sup>, les chiffres dessinent une tendance claire : plus de deux tiers d'entre eux (69,3 %) estiment que leurs actions de diffusion touchent essentiellement les établissements scolaires situés à proximité (c'est-à-dire dans un rayon de moins de 25 km). Le positionnement des établissements scolaires<sup>46</sup> est, quant à lui, moins tranché comme l'indique la Figure 6 : si pour un peu moins de la moitié des établissements scolaires (42,1 %), la part des partenariats de proximité est *très élevée* (plus de 75 %), un quart (26,0 %) n'hésite pas à recourir à des opérateurs culturels géographiquement plus éloignés. Pour ces derniers la part des opérateurs de proximité est *peu élevée* (moins de 25 %).

**Figure 6. Part des opérateurs culturels de proximité (situés à moins de 25km) dans les partenariats culture-école des établissements scolaires**



Une autre tendance apparaît par ailleurs clairement : dans le cadre des actions de diffusion, il existe un lien statistiquement significatif entre le recours à des opérateurs culturels de proximité et le niveau d'enseignement dispensé par les établissements scolaires (cf. Figure 7). En effet, les établissements scolaires de l'enseignement spécialisé recourent, dans une plus grande proportion que ceux de l'enseignement ordinaire, à des opérateurs culturels de proximité, et ce, tant pour le fondamental que pour le secondaire. Une hypothèse explicative tiendrait en la difficulté de déplacement des enfants en situation de handicap. Pour ce qui concerne l'enseignement ordinaire, ce sont les établissements scolaires du maternel et/ou du primaire qui s'adressent davantage à des opérateurs culturels de proximité que ceux du secondaire<sup>47</sup>. Dans ce cas, le facteur explicatif de la tendance serait plutôt la difficulté de déplacer de jeunes enfants.

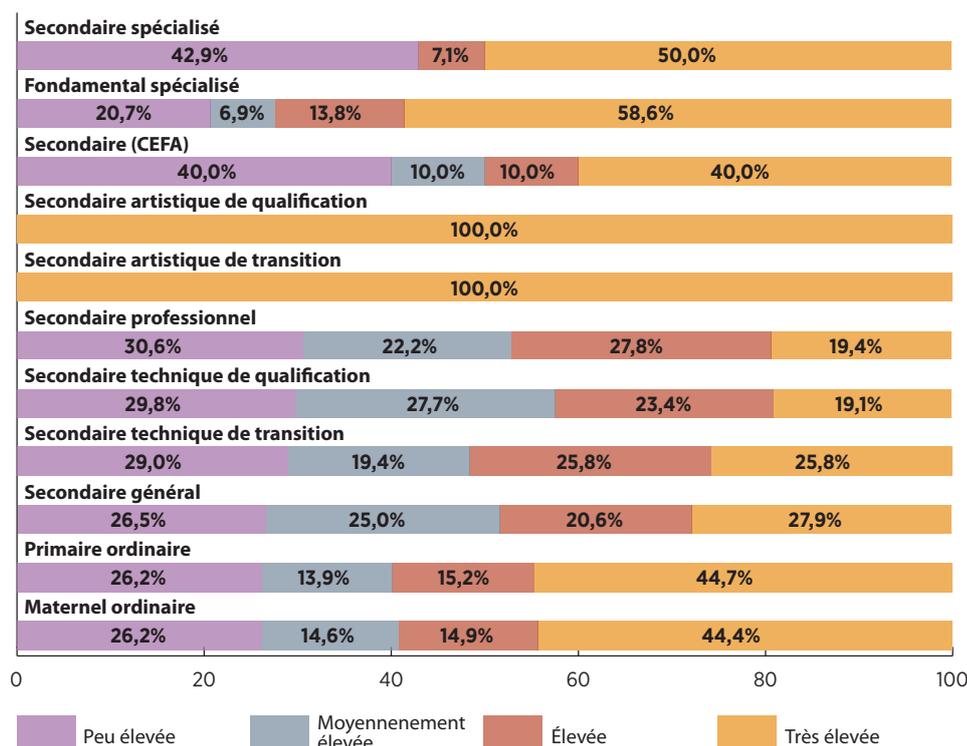
44 Les quatre modalités de réponse étaient : peu élevée (moins de 25 %), moyennement élevée (entre 25 et 50 %), élevée (entre 50 et 75 %), très élevée (plus de 75 %).

45 Taux de réponse : 66,7 %.

46 Taux de réponse : 79,0 %.

47 Le résultat obtenu pour l'enseignement secondaire artistique fait exception ; cependant, le faible nombre d'établissements scolaires concernés (3) ne permet pas de conclure à un positionnement différent.

**Figure 7. Répartition, par niveau d'enseignement, de la part des opérateurs culturels de proximité (situés à moins de 25km) dans les partenariats culture-école des établissements scolaires**



## b. Les lieux de diffusion

L'enquête aborde ensuite les lieux de déroulement des actions de diffusion. Dans quels espaces les élèves se retrouvent-ils pour être mis en contact avec une œuvre ? Est-ce dans l'enceinte de l'établissement scolaire, ou bien au sein même de l'infrastructure de l'opérateur culturel ? Cette question a semblé cruciale pour le groupe de travail dans la mesure où elle conditionne non seulement l'organisation de l'action de diffusion, mais aussi son coût.

Pour trois quart des établissements scolaires et des opérateurs culturels<sup>48</sup>, les actions de diffusion se sont *souvent*, voire *systématiquement* déroulées dans les locaux des opérateurs culturels. Seulement 5,5 % des établissements scolaires et 11 % des opérateurs culturels indiquent que les actions de diffusion ont *systématiquement* eu lieu au sein même des établissements scolaires. La convergence des résultats obtenus pour les opérateurs culturels et les enseignants s'explique probablement par les exigences liées à certaines actions de diffusion comme par exemple une infrastructure adaptée.

## c. La diversification des partenariats

Les résultats indiquent que les établissements scolaires ont tendance à collaborer avec les mêmes opérateurs culturels ; c'est *souvent* le cas pour plus d'un établissement scolaire sur deux (58,7 %) et *systématiquement*

<sup>48</sup> Taux de réponse : 81,5 % pour les établissements scolaires et 69,5 % pour les opérateurs culturels.

le cas pour 5,2 % d'entre eux<sup>49</sup>. Cette tendance se maintient quel que soit le niveau d'enseignement. Comment expliquer ce recours fréquent au même partenaire ?

Dans le cadre d'un premier état des lieux, il n'a pas été possible, compte tenu des nombreux aspects à aborder dans l'enquête, d'explorer les raisons pour lesquelles les établissements scolaires choisissent les mêmes opérateurs culturels. Toutefois, il est possible de formuler l'une ou l'autre hypothèse. La première tient sans doute à la relation de confiance que peut avoir tissé un enseignant avec un opérateur culturel. Dans ce cas, l'enseignant privilégiera le partenaire avec lequel il a déjà travaillé, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura pas de diversification des activités de diffusion pour ses élèves. Une seconde hypothèse serait que certains opérateurs culturels soient, par nature, des partenaires privilégiés. Ainsi, par exemple, les bibliothèques constituent un des lieux les plus fréquentés quel que soit le niveau d'enseignement (cf. infra).

### 7.5. LE PRIX DES ACTIONS DE DIFFUSION

En Belgique, la Constitution (art. 24 § 3) prescrit la gratuité de l'accès à l'enseignement jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. Le décret Missions du 24 juillet 1997 et les circulaires du 29 juillet 2015 établissent clairement les règles applicables en cette matière. Cette circulaire divise les frais scolaires en quatre catégories dont une concerne les activités culturelles pour lesquelles des frais peuvent être réclamés aux parents.

Il importe par ailleurs de mentionner que la FW-B permet, grâce à des dispositifs/opérateurs culturels qu'elle soutient, de réduire le coût des actions de diffusion.

Dans l'enquête, il a été proposé aux opérateurs culturels de renseigner le prix moyen d'une action de diffusion, par élève, demandé aux établissements scolaires. Pour ce faire, ils ont été invités à choisir parmi quatre modalités de réponse : l'action de diffusion est gratuite ; son prix est inférieur à 5 euros ; varie entre 5 et 10 euros, ou enfin, est supérieur à 10 euros.

Pour 30,1 % des opérateurs culturels (soit 43 opérateurs), les actions de diffusion proposées aux établissements scolaires sont gratuites ; alors que **seulement** 13 établissements scolaires, soit 2,9 % des répondants, ont déclaré participer à des activités gratuites<sup>50</sup>. Cet écart peut sembler étonnant. Cependant, s'il n'a pas été possible d'établir un lien entre le prix moyen des actions de diffusion et le niveau d'enseignement, l'analyse révèle qu'il est par contre corrélé aux domaines dans lesquels se déroulent ces actions de diffusion. Ainsi, près de deux-tiers des opérateurs culturels qui offrent gratuitement des actions de diffusion sont des bibliothèques.

Nombreux sont les opérateurs culturels (39,9 %) pour qui le prix moyen demandé aux établissements scolaires est inférieur à 5 euros. Ensuite, 29,4 % des opérateurs culturels mentionnent un prix moyen situé entre 5 et 10 euros ; près de 80 % sont des opérateurs culturels issus des arts de la scène. Seul un opérateur culturel déclare un prix moyen de plus de 10 euros. La tendance majoritaire dessinée par les chiffres récoltés auprès des opérateurs culturels se situe donc entre la gratuité et un prix moyen allant jusqu'à moins de 5 euros.

<sup>49</sup> Taux de réponse : 79,7 %.

<sup>50</sup> Taux de réponse : 82,0 % pour les établissements scolaires et 68,1 % pour les opérateurs culturels.

Du côté des établissements scolaires, c'est en interrogeant sur la contribution (en moyenne) demandée aux parents que la question du prix des actions de diffusion leur a été soumise. Parmi les établissements qui ont participé à des actions de diffusion, un dixième (9 %) déclare prendre en charge l'intégralité du coût des actions de diffusion. Ensuite, les résultats permettent de constater une polarisation des établissements scolaires en deux groupes : 41,7 % des établissements scolaires indiquent un prix moyen demandé aux parents de moins de 5 euros, tandis que 40,8 % renseignent un prix situé entre 5 et 10 euros.

L'analyse a permis de mettre en évidence un lien significatif entre le prix moyen demandé aux parents et le niveau d'enseignement. Les constats suivants peuvent être formulés :

- La participation des établissements scolaires à des actions de diffusion proposées gratuitement par les opérateurs culturels atteint son niveau le plus élevé auprès des établissements scolaires de l'enseignement spécialisé, qu'il soit fondamental ou secondaire. À l'inverse, elle est inexistante pour les établissements scolaires de l'enseignement secondaire.
- La prise en charge complète du coût des actions de diffusion est davantage pratiquée dans l'enseignement spécialisé (qu'il soit fondamental ou secondaire) que dans l'enseignement ordinaire.
- La part des établissements scolaires dont le prix moyen demandé aux parents pour les actions de diffusion oscille entre 5 et 10 euros, est proportionnellement plus importante auprès des établissements scolaires de l'enseignement secondaire. Sachant par ailleurs que l'enseignement secondaire se déplace plus loin pour participer à des actions de diffusion, il est possible que ce prix moyen plus élevé soit le reflet non pas d'un choix d'actions de diffusion plus onéreuses mais tout simplement de frais de déplacements plus importants compte tenu de l'allongement de la distance à parcourir.
- Le taux de participation à des actions de diffusion dont le prix moyen est supérieur à 10 euros est nul pour les établissements scolaires de l'enseignement spécialisé qu'il soit fondamental ou secondaire. À l'inverse, c'est auprès des établissements scolaires de l'enseignement secondaire qu'il est le plus élevé.

## 7.6. LES LIEUX CULTURELS FRÉQUENTÉS PAR LES ÉLÈVES

Les résultats de l'enquête, illustrés au tableau 3, permettent de dessiner les tendances suivantes :

- L'ensemble des lieux culturels sont fréquentés par les élèves de **l'enseignement ordinaire**, et ce, du maternel au secondaire. De manière générale, l'ancrage des bibliothèques dans le champ scolaire est indéniable et constant ; il en est d'ailleurs de même dans l'enseignement spécialisé. Pour l'enseignement ordinaire, au maternel, c'est la bibliothèque qui est fréquentée par le plus grand nombre d'établissements scolaires (60,0 %) ; viennent ensuite dans la même proportion les théâtres (47,7 %) et les centres culturels (46,3 %). La fréquentation de la plupart des lieux culturels s'accroît lors du passage du maternel au primaire, avec un renforcement particulier pour les sites et monuments historiques (de 15,1 % à 58,9 %), les musées (de 36,8 % à 69,9 %) et les cinémas (de 33,3 % à 52,8 %). Lors du passage du primaire au secondaire, la fréquentation de certains lieux s'intensifie encore. C'est le cas

des musées (95,0 %), des sites et monuments historiques (88,8 %), des cinémas (81,3 %) et des théâtres (80,0 %). À l'inverse, d'autres lieux culturels remportent un peu moins de succès lors de cette étape de transition. C'est le cas des bibliothèques (qui passent de 65,9 % au primaire à 61,3 % au secondaire) et des CEC (qui passent de 5,7 % à 2,5 %). Le cirque, quant à lui, est le seul lieu à voir sa fréquentation régresser au fur et à mesure de l'évolution de l'élève dans l'ensemble de son parcours scolaire, du maternel au secondaire.

- Les élèves de **l'enseignement spécialisé** se rendent également dans l'ensemble des lieux culturels. Lors du passage du fondamental au secondaire, certains opérateurs culturels voient leur fréquentation régresser. C'est le cas des théâtres (de 65,4 % à 40 %), des centres culturels (de 53,8 % à 40 %), du cirque (de 23,1 % à 10 %) et dans une moindre mesure des bibliothèques (de 65,4 % à 60 %). En revanche, les musées, les sites ou monuments historiques, les CEC et surtout les cinémas gagnent en popularité lorsque les élèves de l'enseignement spécialisé franchissent le cap du secondaire.

**Tableau 3 : Lieux culturels fréquentés par les élèves durant l'année scolaire 2015-2016**

	Musée	Site ou monument historique	Bibliothèque	Centre culturel	Théâtre	Association de jeunesse	Cirque	Centre d'expression et de créativité (CEC)	Cinéma	Opéra	Centre dramatique	Autre	Aucun, toutes les actions de diffusion se sont déroulées au sein de l'école
Maternel ordinaire	36,8%	15,1%	60,0%	46,3%	47,7%	1,4%	9,8%	3,5%	33,3%	1,8%	0,4%	20,7%	11,2%
Primaire ordinaire	69,9%	58,9%	65,9%	50,8%	51,8%	2,0%	7,0%	5,7%	52,8%	10,7%	1,7%	21,1%	7,0%
Secondaire ordinaire	95,0%	88,8%	61,3%	56,3%	80,0%	13,8%	2,5%	2,5%	81,3%	10,0%	5,0%	36,3%	7,5%
CEFA	0,0%	0,0%	25,0%	25,0%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%
Fondamental spécialisé	57,7%	38,5%	65,4%	53,8%	65,4%	3,8%	23,1%	3,8%	73,1%	15,4%	0,0%	15,4%	3,8%
Secondaire spécialisé	90,0%	70,0%	60,0%	40,0%	40,0%	0,0%	10,0%	10,0%	100,0%	20,0%	0,0%	50,0%	10,0%

### 7.7. LE SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Le support pédagogique est un moyen matériel utilisé pour illustrer ce qui est proposé par l'opérateur culturel, pour aider à la compréhension, à l'animation d'une activité (qu'il s'agisse d'une action de diffusion ou d'une action de sensibilisation/processus participatifs). Outil de travail mis à disposition (ou non) de l'enseignant, il permet d'adapter les objectifs, les contenus, de préparer les élèves. Le thème du support pédagogique s'inscrit dans le questionnement relatif aux modalités de mise en œuvre de la collaboration entre établissements scolaires et opérateurs culturels. Outre la question de savoir si de tels outils sont créés et mis à disposition de l'établissement scolaire, l'idée est de découvrir si l'approche de

l'opérateur culturel est réfléchi, en tenant compte des spécificités et des contraintes du monde scolaire.

### a. Pour les établissements scolaires

Selon les établissements scolaires<sup>51</sup>, les enseignants ont *souvent* (57,5 %), voire *systématiquement* (12,5 %) bénéficié d'un support pédagogique. Cependant, cet outil est plutôt rare pour un établissement scolaire sur quatre (24,6 %). Le croisement de ces constats avec le niveau d'enseignement ne permet pas de dessiner une tendance significative entre ces deux variables.

Lorsque les supports pédagogiques sont mis à disposition des enseignants<sup>52</sup>, ils sont *souvent* (42,2 %), voire *systématiquement* (4,9 %) conçus en lien avec les socles de compétences et/ou avec les compétences terminales que les élèves doivent acquérir à l'issue de leur année ou de leur parcours scolaire. Cette démarche suppose, de la part des opérateurs culturels, une prise en compte, dans les actions de diffusion proposées, des finalités poursuivies par chacune des matières scolaires, en termes de savoirs, de savoir-faire et de savoir être. Plus d'un établissement scolaire sur quatre (27,7 %) déclare néanmoins la rareté de ce lien, tandis que d'autres (22,4 %) ignorent si ces supports ont été conçus en lien avec les socles de compétences et/ou avec les compétences terminales. Ce dernier constat pourrait s'expliquer par le destinataire du questionnaire, initialement adressé aux directeurs d'établissements. Ceux-ci n'ont peut-être pas eu l'occasion de parcourir ces supports pédagogiques ou d'être informés par les enseignants de l'existence de ce lien proposé par les opérateurs culturels.

### b. Pour les opérateurs culturels

Près de trois-quarts des opérateurs culturels (72,3 %) ont mis *souvent* (44,6 %), voire *systématiquement* (27,7 %) des supports pédagogiques à disposition des enseignants qui ont participé à leurs actions de diffusion avec leurs élèves<sup>53</sup>.

Les opérateurs culturels qui répondent ne *jamais* (8,8 %) le faire estiment, pour nombre d'entre eux (76,9 %)<sup>54</sup>, que leurs actions de diffusion ne nécessitent pas de support pédagogique. Le manque de temps (30,8 %) est un autre argument évoqué par les opérateurs culturels, le manque de moyens humains également (30,8 %).

Comme pour les établissements scolaires, la question du lien entre les supports pédagogiques des actions de diffusion et les socles de compétences et/ou les compétences terminales a été soumise aux opérateurs culturels<sup>55</sup>. Leurs avis sont très partagés quand il s'agit de rendre compte

51 Les cinq modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement, je ne sais pas. Taux de réponse : 82,0 %.

52 Cette question n'a été posée qu'aux établissements scolaires ayant mentionné avoir eu rarement/souvent/systématiquement un support pédagogique à disposition. Taux de réponse : 99,5 %. Les cinq modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement, je ne sais pas.

53 Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement. Taux de réponse : 70,5 %.

54 Les opérateurs pouvaient, pour justifier leur choix, sélectionner trois réponses maximum. Taux de réponse : 100 %.

55 Cette question n'a été posée qu'aux opérateurs culturels ayant mentionné avoir mis à disposition des enseignants rarement/souvent/systématiquement un support pédagogique. Taux de réponse :

de cette préoccupation : 18,2 % des opérateurs culturels ne se soucient *jamais* des socles de compétences ou bien des compétences terminales de l'enseignement lors de la conception de leurs supports pédagogiques et c'est *rarement* le cas pour un quart d'entre eux (26,5 %). Pour un autre quart par contre (26,5 %), ces socles de compétences/compétences terminales sont *souvent* pris en considération. C'est *systématiquement* le cas pour 4,5 % des opérateurs culturels. Un résultat étonne cependant : 24,2 % des opérateurs culturels ne savent pas si les socles de compétences et/ou les compétences terminales ont été prises en compte dans la conception de leurs supports. Il n'est pas possible d'expliquer ces constats sur base des domaines dans lesquels les actions de diffusion sont réalisées.

Les raisons des opérateurs culturels qui ont répondu ne *jamais* faire de lien entre les socles de compétences et/ou les compétences terminales et les outils pédagogiques qu'ils conçoivent, sont partagées<sup>56</sup> : soit ils estiment que ce travail est du ressort de l'enseignant (66,7 %), soit ils ne savent pas précisément ce que sont les socles de compétences et/ou les compétences terminales (50,0 %). Ce dernier constat pose la question de l'adéquation entre l'offre culturelle et les caractéristiques du monde scolaire dans lequel elle est susceptible de se déployer.

### 7.8. LES OUTILS DE COMMUNICATION

Pour promouvoir leurs actions de diffusion auprès des établissements scolaires, les opérateurs culturels ont recours à un large éventail d'outils (cf. tableau 4). Cependant certains d'entre eux sont plus volontiers utilisés que d'autres. Ainsi, l'activation de réseaux informels est le moyen de communication le plus répandu parmi les opérateurs culturels (73,5 %). Vient ensuite le courrier électronique aux directeurs d'établissements scolaires (68 %). Enfin, la visite dans les écoles pour proposer une offre de diffusion, lors d'une séance d'information collective et/ou un rendez-vous avec la direction, ou bien avec les enseignants, est une pratique utilisée par près de deux-tiers des opérateurs culturels (65,3 %).

Mettre en œuvre une démarche active pour faire connaître son offre de diffusion est une première étape, encore faut-il qu'elle trouve écho auprès des établissements scolaires. C'est pourquoi les opérateurs culturels ont été invités à se prononcer sur l'efficacité des outils utilisés<sup>57</sup>.

Le "bouche-à-oreille" est considéré comme *efficace*, voire *très efficace* par 95,5 % des opérateurs culturels qui y ont recours. Sur le plan économique, il s'agit d'un moyen de communication très avantageux car il ne requiert nullement le déploiement de moyens financiers importants. D'un autre côté, pour assurer le succès du bouche-à-oreille, l'opérateur culturel doit répondre aux attentes des établissements scolaires afin que ceux-ci puissent le recommander à leurs contacts. La visite dans les écoles est considérée comme *efficace*, voire *très efficace* par 91,4 % des opérateurs culturels qui y ont recours. Donc, si le réseau informel du bouche-à-oreille peut s'avérer efficace, la mise en présence des acteurs impliqués dans l'activité, le contact direct, reste un moyen qui fait également ses preuves pour les opérateurs culturels.

97,8 %. Les cinq modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement, je ne sais pas.

<sup>56</sup> Les opérateurs culturels pouvaient, pour justifier leur choix, sélectionner un maximum de trois réponses. Taux de réponse : 100 %.

<sup>57</sup> Les quatre modalités de réponse étaient : pas efficace, peu efficace, efficace, très efficace.

Bien que largement utilisé par les opérateurs culturels, **l'envoi d'un courrier électronique aux directeurs** semble moins efficace que les outils précédents (58,3 % des opérateurs culturels le considèrent comme *efficace/très efficace*). Par contre, alors que les opérateurs culturels ont proportionnellement moins recours à **l'envoi d'un courrier personnalisé** (qu'il soit postal ou électronique) **aux enseignants** qui ont déjà participé à leurs actions de diffusion, cet outil figure parmi les plus efficaces selon les opérateurs culturels. Ainsi 87,5 % d'entre eux le considèrent comme *efficace*, voire *très efficace* sous format postal; la part grimpe à 89,3 % pour le format électronique. La pratique du contact avec l'enseignant avec qui une première expérience s'est révélée concluante, bien que jugée efficace/très efficace par les opérateurs culturels, ne favorise pas la diversification des partenaires culturels.

**Tableau 4 : Outils de communication utilisés par les opérateurs culturels à destination du milieu scolaire<sup>58</sup>**

Part des opérateurs culturels utilisant l'outil de communication	
Bouche-à-oreille (activation de réseaux informels)	73,5%
Courrier électronique aux directeurs	68,0%
Visite dans les écoles pour proposer votre offre de diffusion (séance d'information collective et/ou rdv avec la direction/les enseignants)	65,3%
Courrier électronique personnalisé aux enseignants qui ont participé précédemment à une de vos actions de diffusion	59,9%
Courrier électronique aux enseignants	56,5%
Réseaux sociaux	53,7%
Informations dédiées au public scolaire sur votre site internet	52,4%
Courrier postal aux directeurs	51,0%
Folders envoyés aux écoles pour être distribués aux élèves (via le journal de classe ou la farde/cahier de communication)	48,3%
Séance d'information organisée au sein de votre structure	38,1%
Courrier postal aux enseignants	36,7%
Newsletter	36,1%
Informations sur des sites relais (educpass.be, quefaire.be...)	32,7%
Courrier postal personnalisé aux enseignants qui ont participé précédemment à une de vos actions de diffusion	31,3%
Informations sur des sites internet de la FW-B (agenda.be, enseignement.be, culture.be, cultureenseignement.be...)	22,4%
Recours à une structure intermédiaire qui s'occupe d'informer/démarcher les écoles	19,7%
Autre(s)	14,3%
Présence au Salon de l'Éducation	9,5%

58 Sur les 210 opérateurs culturels qui déclarent faire des actions de diffusion, 147 répondent à au minimum une des propositions d'outils (Taux de réponse: 70,0 %). À des fins de comparaison entre outils, c'est le nombre 147 qui a été utilisé au dénominateur pour calculer, par outil, la part des opérateurs culturels qui y ont recours.

## 7.9. LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS POUR RÉALISER DES ACTIONS DE DIFFUSION

Afin de pouvoir comparer le résultat pour les établissements scolaires avec celui des opérateurs culturels, des propositions de difficultés potentielles leur ont été soumises. Ils ont été invités à renseigner à quelle fréquence ces propositions constituent ou non une difficulté pour réaliser des actions de diffusion<sup>59</sup>. Les résultats sont illustrés dans les Figures 8<sup>60</sup> et 9<sup>61</sup>.

Les établissements scolaires et les opérateurs culturels s'accordent pour dire que la principale difficulté rencontrée pour la réalisation d'une action de diffusion n'est pas liée à une offre de diffusion trop importante, qui aurait pour effet que les établissements scolaires ne sachent plus quoi choisir. Sur ce point, les établissements scolaires émettent un avis plus tranché (73,4 % répondent *jamais* ou *rarement*) que les opérateurs culturels (55,6 % répondent *jamais* ou *rarement*).

Les résultats convergent également sur deux autres points : les pouvoirs organisateurs (question posée aux établissements scolaires) et les directions d'école (question posée aux opérateurs culturels) ne constituent pas un frein à la réalisation d'actions de diffusion, les infrastructures et rythmes scolaires (qui pourraient être jugés peu/mal adaptés) non plus.

Notons que c'est l'utilisation des transports qui constitue la principale difficulté sur laquelle les avis des établissements scolaires et des opérateurs culturels se rejoignent.

Par contre, les avis des établissements scolaires et des opérateurs culturels divergent sur la problématique du coût de l'offre de diffusion. Alors que les opérateurs culturels estiment que cela ne constitue pas une réelle difficulté, les établissements scolaires, au contraire, sont nombreux (69,6 %) à déclarer qu'il s'agit *souvent*, voire *systématiquement* d'une difficulté rencontrée.

En ce qui concerne plus particulièrement les difficultés éventuelles en lien avec les enseignants, les résultats suivants sont à épingle :

- Les établissements scolaires ainsi que les opérateurs culturels estiment que la crainte des enseignants ne constitue pas une réelle difficulté pour la réalisation d'actions de diffusion. Le groupe de travail avait en effet émis l'hypothèse que les enseignants auraient pu redouter "une perte de contrôle de la classe" par exemple ;
- Un éventuel manque d'intérêt des enseignants n'est pas non plus mis en exergue parmi les difficultés rencontrées. L'avis des établissements scolaires est sur ce point beaucoup plus tranché que celui des opérateurs culturels ; 81,8 % des établissements scolaires estiment que c'est une difficulté qui est *rarement*, voire *jamais* rencontrée, alors que du côté des opérateurs culturels le résultat est de 54,2 % ;

59 Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement.

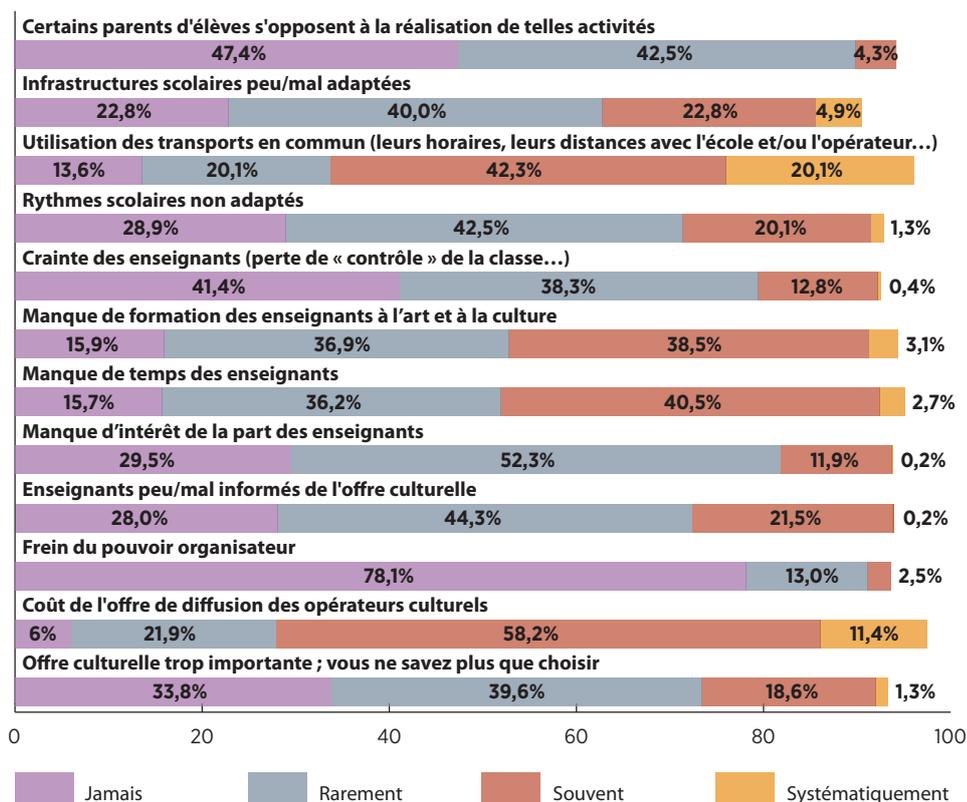
60 Sur les 556 établissements scolaires qui déclarent participer à des actions de diffusion, 447 répondent à au minimum une des propositions (Taux de réponse : 80,4 %). À des fins de comparaison, c'est le nombre 447 qui a été utilisé comme dénominateur pour calculer, par proposition, la part des établissements scolaires qui estiment que cette proposition ne constitue jamais, rarement, souvent, systématiquement, une difficulté.

61 Sur les 210 opérateurs culturels qui déclarent faire des actions de diffusion, 142 répondent à au minimum une des propositions (Taux de réponse : 67,6 %). À des fins de comparaison, c'est le nombre 142 qui a été utilisé comme dénominateur pour calculer, par proposition, la part des opérateurs culturels qui estiment que cette proposition ne constitue jamais, rarement, souvent, systématiquement, une difficulté.

- Les avis divergent sur le manque d'information des enseignants en ce qui concerne l'offre culturelle: plus de la moitié des opérateurs culturels (55,6 %) estiment qu'elle peut *souvent/systématiquement* constituer une difficulté à laquelle ils sont confrontés, ce qui est nettement moins le cas pour les établissements scolaires (21,7 %);
- Un autre point de divergence concerne le manque de temps et le manque de formation des enseignants. Deux éléments qui semblent être des difficultés rencontrées par un nombre important d'opérateurs culturels. Ainsi 68,3 % des opérateurs culturels estiment que le manque de temps des enseignants est *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté rencontrée (la part pour les établissements scolaires est de 43,2 %); pour le manque de formation le résultat est de 56,4 % (contre 41,6 % pour les établissements scolaires).

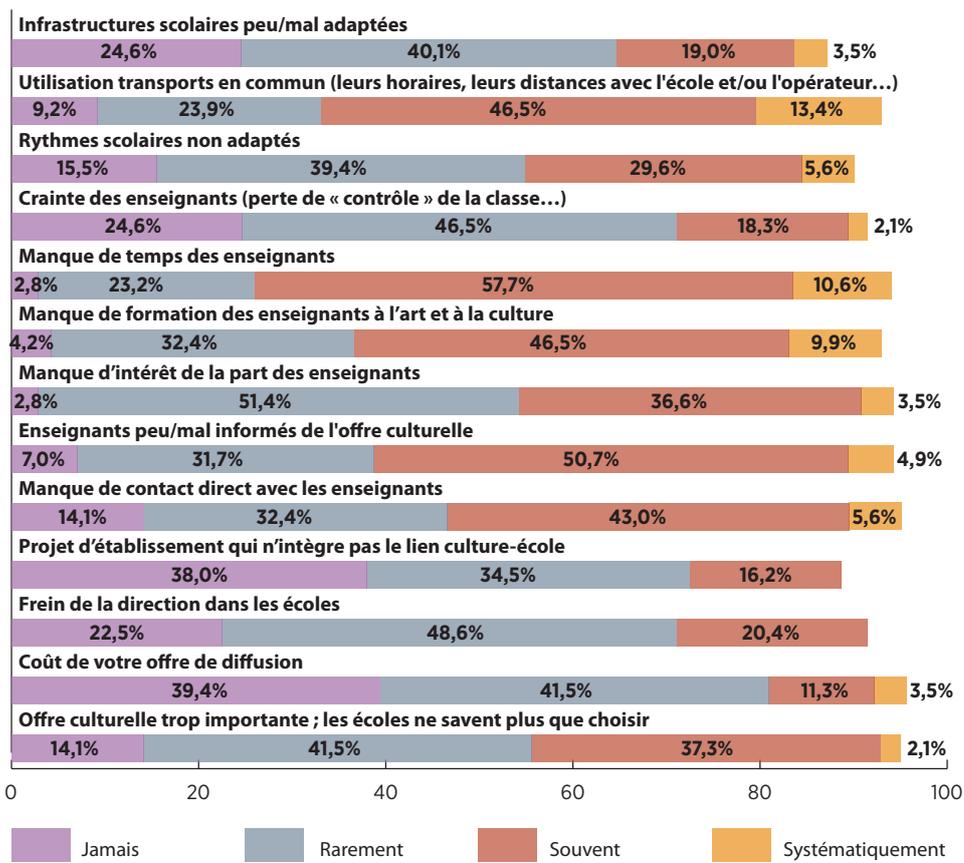
Relevons enfin que 89,9 % des établissements scolaires (la question n'a pas été posée aux opérateurs culturels) ont déclaré que les parents ne constituent *jamais* ou *rarement* une difficulté pour la réalisation d'actions de diffusion. À ce propos, les établissements scolaires ajoutent par ailleurs que les parents ne sont *jamais* (64,2 %) ou alors *rarement* (31,6 %) impliqués dans le choix des actions de diffusion<sup>62</sup>.

**Figure 8. Principales difficultés rencontrées par les établissements scolaires pour réaliser des actions de diffusion**



62 Taux de réponse : 80,9 %.

**Figure 9. Principales difficultés rencontrées par les opérateurs culturels pour réaliser des actions de diffusion**



## 8. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION/ PROCESSUS PARTICIPATIFS

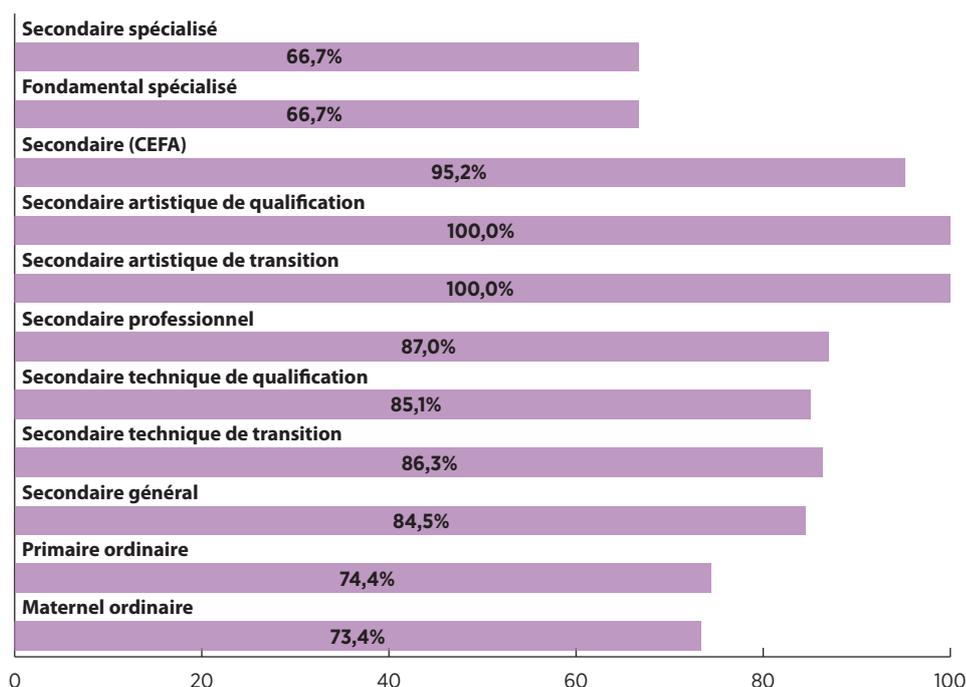
Il s'agit ici, pour les opérateurs culturels, d'établir un lien plus étroit avec les élèves et les œuvres, en leur proposant de participer à des échanges (visites guidées, animations, rencontres...) et/ou à un processus créatif (atelier, projet...).

### 8.1. LE PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour rappel, 76 % des établissements scolaires qui ont réalisé des activités culturelles ou artistiques pendant le temps scolaire durant l'année scolaire 2015-2016, ont participé à des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Bien que tous les niveaux d'enseignement soient concernés par ce type d'activités, ce sont les établissements scolaires issus du secondaire ordinaire qui participent davantage que les autres.

**Figure 10. Part relative<sup>63</sup> des établissements scolaires qui réalisent des actions de sensibilisation/processus participatifs selon le niveau d'enseignement**



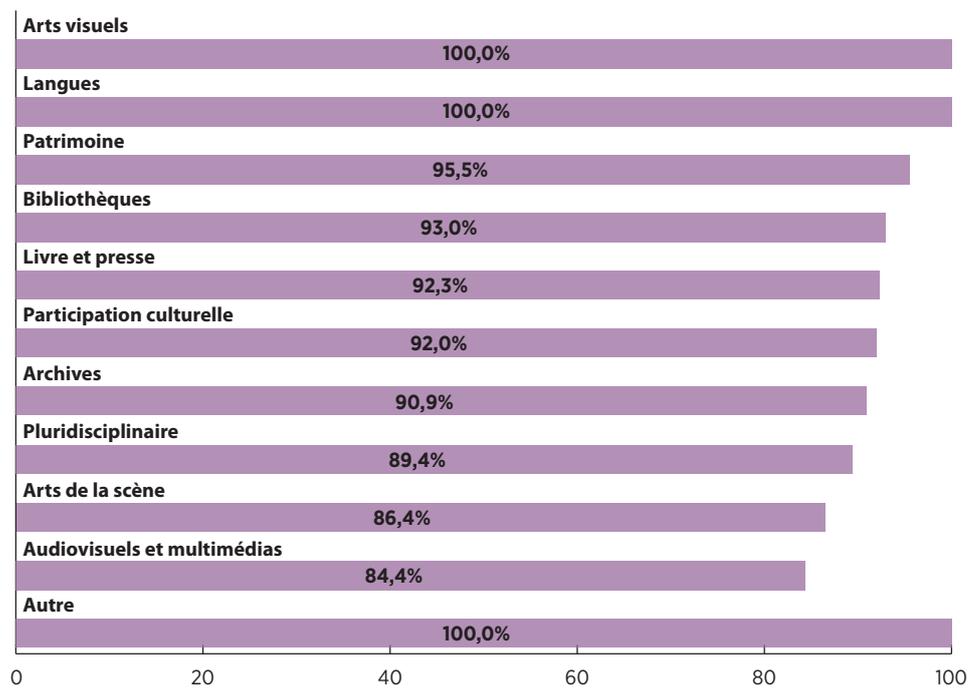
### 8.2. LE PROFIL DES OPÉRATEURS CULTURELS

Pour rappel, ce type d'activités concerne un nombre très élevé d'opérateurs culturels. En effet, parmi les opérateurs culturels ayant réalisé des activités culturelles ou artistiques pendant le temps scolaire durant l'année scolaire 2015-2016, 93 % ont réalisé des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Tous les domaines d'activités sont concernés par ce type d'activités.

<sup>63</sup> Il s'agit du rapport, par niveau d'enseignement, entre le nombre d'établissements scolaires qui ont répondu faire des actions de sensibilisation/processus participatifs et le nombre d'établissements scolaires ayant répondu faire des activités culturelles et/ou artistiques durant le temps scolaire pendant l'année 2015-2016.

**Figure 11. Part relative<sup>64</sup> des opérateurs culturels qui réalisent des actions de sensibilisation/processus participatifs selon le domaine d'activités**



Actions de sensibilisation et processus participatifs peuvent être menés en complément d'une action de diffusion. L'enquête révèle que 27,7 %<sup>65</sup> des opérateurs culturels proposent ces deux types d'activités, mais pas systématiquement en les associant.

Cependant, pour la majorité de ces opérateurs culturels (61,4 %)<sup>66</sup>, les actions de sensibilisation/processus participatifs réalisés avec le milieu scolaire incluent *souvent*, voire *systématiquement* une action de diffusion. Dans ce cas précis, il nous a semblé intéressant d'interroger les opérateurs culturels sur la manière dont la participation des élèves (en termes de fréquentation) à ces deux types d'activités était comptabilisée. Il s'avère, que chez plus de la moitié des opérateurs culturels (57 %)<sup>67</sup>, elle est recensée parmi les deux types d'activités. Ce cas de figure pose le problème du double comptage dans le recueil des données de fréquentation relatives aux activités des opérateurs culturels.

Enfin, notons que parmi les opérateurs culturels qui réalisent des actions de sensibilisation/processus participatifs, près d'un tiers (31,9 %)<sup>68</sup> déclarent dispenser une formation/coaching aux personnes qui réalisent ces activités.

64 Il s'agit du rapport, par domaine d'activités, entre le nombre d'opérateurs culturels qui ont répondu faire des actions de sensibilisation/processus participatifs et le nombre d'opérateurs culturels ayant répondu faire des activités culturelles et/ou artistiques durant le temps scolaire pendant l'année 2015-2016.

65 Cela représente 119 opérateurs parmi les 430 qui ont réalisé des activités culturelles ou artistiques durant le temps scolaire au cours de l'année scolaire 2016-2017.

66 Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement. Taux de réponse : 100 %.

67 Cette question a été posée aux opérateurs culturels ayant répondu rarement, souvent ou systématiquement à la question précédente. Taux de réponse : 87,7 %.

68 Taux de réponse : 76,0 %.

### 8.3. L'OFFRE DES OPÉRATEURS CULTURELS ET LE TAUX DE PARTICIPATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**Tableau 5: Les formes d'actions de sensibilisation/processus participatifs<sup>69</sup>**

	Opérateurs qui proposent ce type de prestation	Établissements scolaires participants
Des ateliers/projets avec processus de création d'une œuvre, d'un spectacle, d'une vidéo, d'un livre...	69,5%	73,9%
Des visites guidées	53,8%	81,3%
Des échanges/rencontres avec un(e)/des artiste(s), un(e) auteur(e)...	48,0%	59,0%
Une résidence d'artiste	10,4%	3,8%
Une animation (rencontre avec un intervenant d'une structure culturelle)	87,3%	75,9%

Les actions de sensibilisation/processus participatifs peuvent prendre différentes formes. Le groupe de travail s'est efforcé de les décliner en 5 types d'interventions. Bien que diversifiées, elles consistent, pour nombre d'entre elles, en une animation (une rencontre avec un intervenant d'une structure culturelle : 87,3 %). Les ateliers, les projets intégrant un processus de création, sont également très fréquemment proposés par les opérateurs culturels (69,5 %). Enfin, les visites guidées concernent plus d'un opérateur culturel sur deux (53,8 %).

Ces différents types d'interventions peuvent, par ailleurs, être croisés avec les domaines d'activités culturelles et artistiques des opérateurs culturels. Ainsi, si les ateliers et les animations sont proposées par l'ensemble des opérateurs culturels quels que soient leurs domaines, certains types d'intervention concernent plus particulièrement certains profils d'opérateurs. Ainsi, les échanges/rencontres sont organisés en priorité par les opérateurs des arts de la scène, de l'audiovisuel et des multimédias, ainsi que par les opérateurs des arts visuels. De même, les visites guidées sont surtout proposées par les bibliothèques et les opérateurs du patrimoine culturel. Enfin, les résidences d'artistes sont prioritairement proposées par les opérateurs culturels appartenant aux arts de la scène ou au secteur de la participation culturelle.

Les établissements scolaires, quant à eux, favorisent davantage les visites guidées, les animations ainsi que les ateliers/projets avec processus de création d'une œuvre, d'un spectacle, d'une vidéo, d'un livre...

La plupart des actions de sensibilisation/processus participatifs s'organisent durant une demi-journée maximum. Les résidences d'artistes<sup>70</sup>, quant à elles, ont toutefois une durée maximale qui est très variable. Il en va de même pour les ateliers/projets avec processus de création, qui pour près d'un tiers des établissements scolaires se sont vus programmés sur toute l'année scolaire.

<sup>69</sup> Taux de réponse : 82,8 % pour les établissements scolaires et 87,1 % pour les opérateurs culturels.

<sup>70</sup> L'Observatoire a publié deux analyses concernant les résidences d'artistes 2016-2017. La première est une évaluation participative réalisée par le Réseau MAG. La seconde est une analyse des carnets d'observation des artistes et des enseignants. Ces deux publications peuvent être téléchargées sur le site de l'Observatoire à l'adresse suivante : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591> (consulté le 26/09/2018).

#### 8.4. PRINCIPALES DISCIPLINES/TECHNIQUES ARTISTIQUES EXPLORÉES

Tableau 6 : Disciplines/techniques artistiques explorées<sup>71</sup>

	Lecture/écriture/conte	Sculpture (poterie, vannerie, gravure...)/ peinture (dessin, collage...)	Musique (chant, rythme, pratique d'un instrument, l'écoute-composition...)	Danse (chorégraphie...)	Théâtre (diction, déclamation...)	Arts du cirque et de la rue	Audio/vidéo	Autre
Maternel ordinaire	73,6%	53,4%	80,8%	24,9%	22,8%	10,4%	15,5%	15,0%
Primaire ordinaire	71,5%	48,3%	58,7%	23,6%	40,5%	12,0%	25,2%	15,7%
Secondaire ordinaire	85,3%	35,3%	67,6%	30,9%	88,2%	7,4%	61,8%	27,9%
CEFA	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Fondamental spécialisé	44,4%	38,9%	55,6%	16,7%	38,9%	44,4%	16,7%	11,1%
Secondaire spécialisé	75,0%	75,0%	62,5%	62,5%	12,5%	12,5%	25,0%	37,5%

Globalement, les actions de sensibilisation/processus participatifs dans lesquels les établissements scolaires ont choisi de s'engager concernent un large éventail de disciplines et de techniques artistiques. Il est possible de dégager les tendances suivantes :

- Le théâtre, bien que déjà présent au maternel et au primaire ordinaire, se déploie, dans le secondaire ordinaire (88,2 %). Il en va de même pour l'audiovisuel et la vidéo (61,8 %). Une des hypothèses explicatives tiendrait au niveau de compétence requis pour pouvoir pleinement explorer ces disciplines, dont la maîtrise peut sembler plus délicate au maternel et au primaire. Une autre hypothèse pourrait également tenir en l'intérêt croissant pour ce type de discipline au-delà de l'enseignement primaire ;
- La musique, surtout mobilisée dans l'enseignement maternel ordinaire, l'est dans une moindre proportion dans l'enseignement primaire et secondaire ordinaire ;
- En ce qui concerne l'enseignement spécialisé, les établissements scolaires du fondamental se tournent volontiers vers la musique, les arts du cirque et de la rue, ainsi que la lecture, l'écriture et le conte. Le secondaire spécialisé, quant à lui, voit s'intensifier la lecture, l'écriture et le conte, mais également la sculpture et la peinture. La danse, peu présente dans le fondamental, figure parmi les disciplines les plus répandues dans le secondaire.

<sup>71</sup> Les taux de réponse oscillent entre 88,9 % et 100,0 % selon le niveau d'enseignement.

## 8.5. LES AMÉNAGEMENTS ÉVENTUELS POUR LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Comme dans le cadre des activités de diffusion, l'objectif de cette question est de cerner dans quelle mesure les opérateurs culturels qui travaillent avec l'enseignement spécialisé prennent des dispositions particulières à l'égard de ce public. Cette question a également été soumise aux établissements scolaires de l'enseignement spécialisé qui ont déclaré avoir participé à des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Sur l'ensemble des opérateurs culturels qui ont réalisé des actions de sensibilisation/processus participatifs, 27,3 %<sup>72</sup> ont travaillé avec l'enseignement spécialisé. Ces opérateurs culturels relèvent de l'ensemble des domaines culturels.

Du côté des établissements scolaires qui ont réalisé des actions de sensibilisation/processus participatifs, 6,7 %<sup>73</sup> relèvent du fondamental spécialisé et/ou du secondaire spécialisé.

Les réponses fournies par les différents acteurs impliqués divergent quelque peu (cf. Figure 12)<sup>74</sup>. En effet, les opérateurs culturels déclarent accorder une attention particulière au choix de l'activité proposée aux établissements scolaires de l'enseignement spécialisé<sup>75</sup>. Alors que c'est surtout en termes d'aménagement des plages horaires que ces derniers déclarent des adaptations de la part des opérateurs culturels. Par ailleurs, alors que l'installation physique des élèves dans leurs espaces semble être le second critère auquel les opérateurs culturels soient attentifs, les établissements scolaires relèvent proportionnellement moins cette disposition particulière. Enfin, si plus de la moitié des opérateurs culturels déclarent du personnel formé ou sensibilisé aux spécificités des élèves de l'enseignement spécialisé, un peu plus d'un tiers des établissements scolaires abondent dans ce sens.

Ces constats signifient-ils que l'existence d'aménagements spécifiques ne constitue pas, dans le chef des établissements scolaires de l'enseignement spécialisé, un critère pour le choix de l'opérateur culturel ? Ou alors, existe-t-il un déficit de communication du côté des opérateurs culturels qui devraient davantage mettre en avant leurs spécificités à l'égard du public de l'enseignement spécialisé ? Au contraire, les opérateurs culturels ne souhaitent-ils pas communiquer sur le sujet afin de ne pas stigmatiser ce public ?

À ce stade, les données récoltées auprès des opérateurs culturels et des établissements scolaires de l'enseignement spécialisé révèlent l'existence de préoccupations pour la reconnaissance et l'intégration des élèves souffrant d'un handicap dans la construction de l'offre culturelle. Des dispositions particulières sont effectivement prises par les opérateurs culturels et reconnues par les établissements scolaires. Cependant, les fréquences des réponses en ce qui concerne les formes que peuvent revêtir ces dispositions particulières nuancent les regards des deux acteurs.

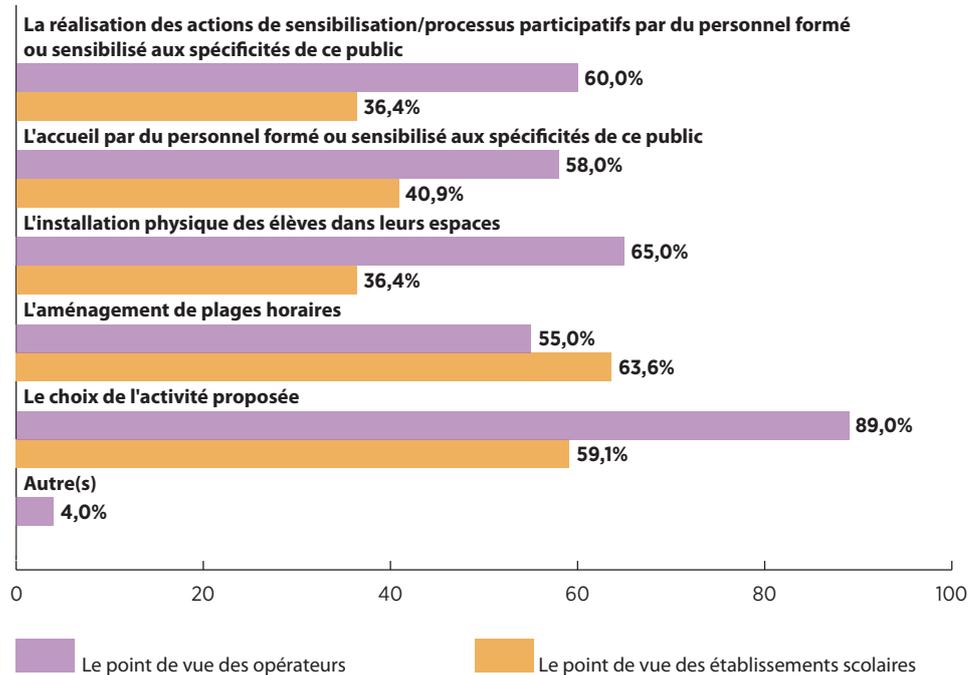
<sup>72</sup> Cela représente 106 opérateurs culturels sur les 388 ayant répondu avoir fait des actions de sensibilisation/processus participatifs.

<sup>73</sup> Cela représente 32 établissements scolaires sur les 477 ayant répondu avoir fait des actions de sensibilisation/processus participatifs.

<sup>74</sup> Taux de réponse : 68,8 % pour les établissements scolaires et 94,3 % pour les opérateurs culturels.

<sup>75</sup> 3 opérateurs culturels sur les 106 concernés par cette question déclarent ne faire aucun aménagement pour les élèves de l'enseignement spécialisé.

**Figure 12. Dispositions particulières à l'égard des élèves de l'enseignement spécialisé**



### **8.6. LE RAYONNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION/PROCESSUS PARTICIPATIFS ET CONNAISSANCE DE L'OFFRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE (DÉDIÉE AU MILIEU SCOLAIRE) DE PROXIMITÉ**

Cette question a elle aussi été soumise précédemment (cf. 7.4.) aux deux acteurs impliqués dans le lien culture-école. Pour rappel, l'objectif était d'évaluer la part des partenariats de proximité<sup>76</sup> (dans l'enquête, il s'agit de ceux situés à moins de 25 kilomètres).

Du côté des opérateurs culturels<sup>77</sup>, le résultat s'aligne sur celui obtenu dans le cadre des actions de diffusion: 70,4 % d'entre eux estiment que la part des opérateurs culturels de proximité est *très élevée* (plus de 75 %). Le lien entre la culture et l'école s'opère donc, ici aussi, essentiellement dans le cadre de partenariats de proximité.

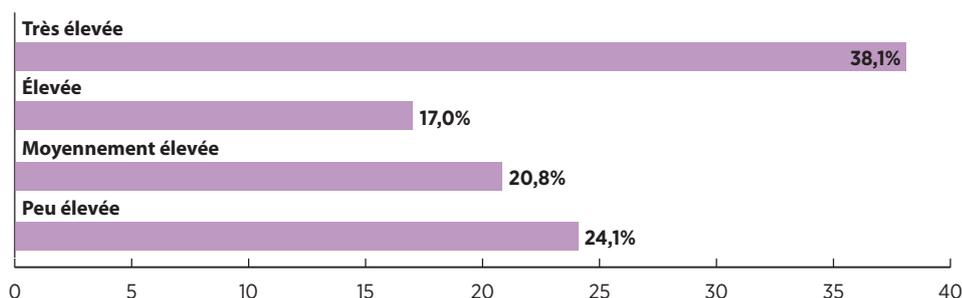
À nouveau, pour les établissements scolaires<sup>78</sup>, le positionnement est moins tranché. Si pour nombre d'entre eux (38,1 %), la part des opérateurs de proximité est *très élevée* (plus de 75 %), d'autres (24,1 %) n'hésitent pas à s'adresser à des opérateurs plus éloignés géographiquement pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs. Pour ces derniers, la part des opérateurs de proximité est peu élevée (moins de 25 %).

<sup>76</sup> Les quatre modalités de réponse étaient: peu élevée (moins de 25 %), moyennement élevée (entre 25 et 50 %), élevée (entre 50 et 75 %), très élevée (plus de 75 %).

<sup>77</sup> Taux de réponse: 75,8 %.

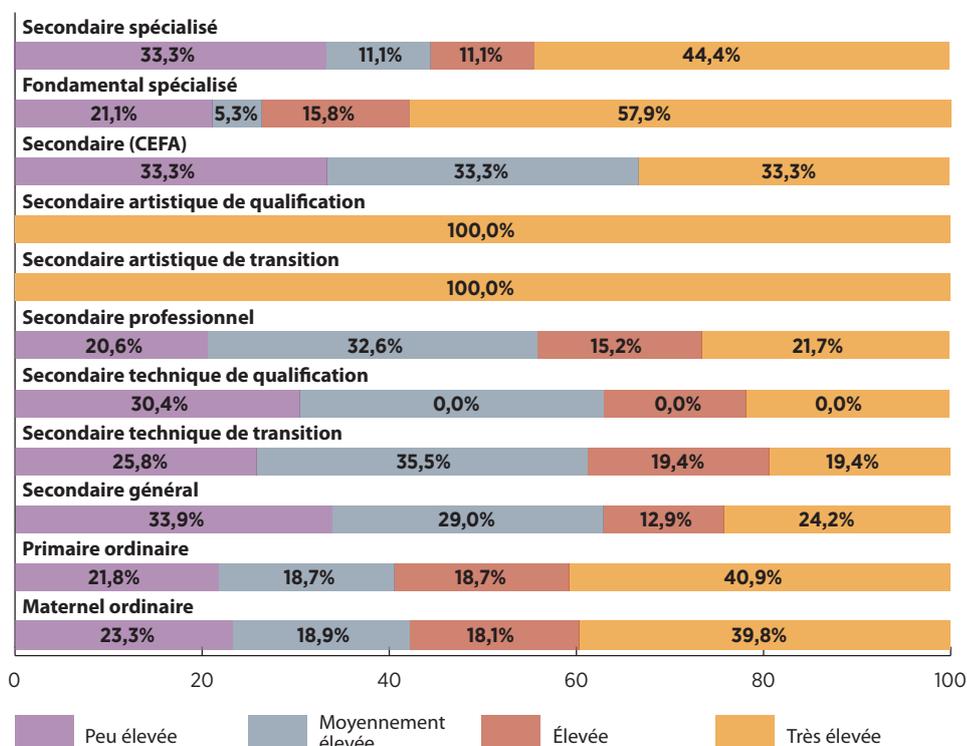
<sup>78</sup> Taux de réponse: 77,6 %.

**Figure 13. Part des opérateurs culturels de proximité (situés à moins de 25km) dans les partenariats culture-école des établissements scolaires**



Pour les actions de sensibilisation/processus participatifs, recourir dans une plus forte proportion à des opérateurs culturels de proximité est lié<sup>79</sup> au niveau d'enseignement (cf. Figure 14). En effet, les établissements scolaires de l'enseignement ordinaire maternel et/ou primaire s'adressent dans une plus grande proportion à des opérateurs culturels de proximité que les établissements scolaires du secondaire<sup>80</sup>. Une des hypothèses explicatives tient en la plus grande difficulté à déplacer des plus jeunes enfants. Pour ce qui est de l'enseignement spécialisé, le recours à des opérateurs culturels de proximité est très répandu et ce, tant pour le fondamental que pour le secondaire. Dans ce cas, le facteur qui influencerait la tendance serait moins l'âge des enfants que la situation de handicap dans laquelle ces publics particuliers se trouvent.

**Figure 14. Croisement entre le niveau d'enseignement et la part des opérateurs culturels situés à moins de 25km de l'établissement scolaire avec lesquels les établissements scolaires ont réalisé des actions de sensibilisation/processus participatifs**



79 Le lien est peu significatif.

80 Le résultat obtenu pour l'enseignement secondaire artistique fait exception; cependant, le faible nombre d'établissements scolaires concernés (3) ne permet pas de conclure à un positionnement différent.

Opérateurs culturels et établissements scolaires ont ensuite été interrogés sur leur connaissance de l'offre culturelle environnante<sup>81</sup>. La majorité des établissements scolaires (56,3 %) estiment avoir une **connaissance moyenne** de l'offre artistique et culturelle (dédiée au milieu scolaire) des opérateurs culturels situés à moins de 25km de leur établissement<sup>82</sup>.

La connaissance de l'offre culturelle environnante par les opérateurs culturels semble, quant à elle, meilleure puisque 54,4 % répondent avoir **une bonne, voire une excellente** connaissance de cette offre<sup>83</sup>.

Les actions de sensibilisation/processus participatifs se réalisent *souvent*, voire *systématiquement* dans les locaux des opérateurs culturels<sup>84</sup>. C'est en tout cas l'avis de la majorité des opérateurs culturels (64,9 %) et il est également partagé par un peu plus de la moitié des établissements scolaires (54,9 %). Ces résultats rejoignent dans une certaine mesure ceux obtenus dans le cadre des actions de diffusion.

### 8.7. LA CONCRÉTISATION DES ACTIONS DE SENSIBILISATION/ PROCESSUS PARTICIPATIFS

L'objectif de cette question était double. Il s'agissait d'une part, d'identifier qui de l'opérateur culturel ou de l'établissement scolaire fait le pas vers l'autre pour construire un partenariat. D'autre part, il était également question de cerner des éléments de connaissance relatifs au cadre de la rencontre entre ces deux acteurs : sur quelle base s'engagent-ils l'un vers l'autre ? La rencontre s'opère-t-elle suite à un appel à projets (par exemple dans le cadre des résidences d'artistes coordonnées par la Cellule Culture-Enseignement de la FW-B<sup>85</sup>) ou plutôt suite à une initiative propre à l'établissement scolaire qui s'adresse spontanément à un opérateur culturel pour concrétiser son projet ?

Dans l'enquête, 70,7 % des opérateurs culturels<sup>86</sup> disposent, en interne, d'une personne chargée de développer le lien avec le monde scolaire. Ce résultat témoigne de l'importance des moyens humains déployés pour le développement/renforcement de partenariats avec les établissements scolaires. Du côté des établissements scolaires, le résultat est moins important, 23,9 %<sup>87</sup> d'entre eux déclarent avoir chargé une personne de développer des liens avec les opérateurs culturels.

Selon les opérateurs culturels<sup>88</sup>, le lien avec l'école se crée davantage à leur propre initiative mais il s'inscrit le plus souvent en dehors d'un appel à projet<sup>89</sup>. En effet, si près de trois quarts d'entre eux (74,4 %) déclarent

81 Les quatre modalités de réponse étaient : faible (je n'ai pas connaissance de leurs offres), moyenne (je connais partiellement leurs offres), bonne (je connais une grande partie de leurs offres), excellente (je connais parfaitement leurs offres).

82 Taux de réponse : 78,2 %.

83 Taux de réponse : 74,0 %.

84 Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, ou systématiquement. Taux de réponse : 77,1 % pour les opérateurs culturels et 79,2 % pour les établissements scolaires.

85 <http://www.culture-enseignement.cfwb.be/index.php?id=15389> (consulté le 29 mai 2018).

86 Taux de réponse : 76,5 %.

87 Taux de réponse : 79,7 %.

88 La question comportait, pour chacune des propositions (les partenariats sont initiés par votre structure, dans le cadre d'un appel à projets; par votre structure, mais en dehors d'un appel à projets; par les établissements scolaires, dans le cadre d'un appel à projets/une idée spécifique; par les établissements scolaires, mais en dehors d'un appel à projets), un choix de fréquence (jamais, rarement, souvent, systématiquement).

89 Taux de réponse : 76,5 %.

être *souvent*, voire *systématiquement* à l'initiative d'un partenariat qui s'est initié en dehors d'un appel à projet, ils ne sont plus que 31,6 % à déclarer que ce partenariat s'est *souvent*, voire *systématiquement* réalisé dans le cadre d'un appel à projets.

Le positionnement des établissements scolaires<sup>90</sup> croise en partie avec celui des opérateurs culturels; ils s'accordent sur le cadre dans lequel le partenariat s'inscrit, à savoir en priorité en dehors d'un appel à projet<sup>91</sup>. Par contre, ils sont plus nombreux à déclarer que ce sont eux et non les opérateurs culturels qui initient les partenariats. Ainsi 51,9 % des établissements scolaires sollicitent *souvent*, voire *systématiquement* un ou plusieurs opérateurs culturels en dehors d'un appel à projets; la part n'est plus que de 28,2 % lorsque cette sollicitation se déroule dans le cadre d'un appel à projets. Par ailleurs, ils sont 44,9 % à déclarer que le partenariat se fait *souvent*, voire *systématiquement* à la demande des opérateurs culturels en dehors d'un appel à projet; la part n'est plus que de 35,9 % lorsque ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets.

### 8.8. **LA DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS**<sup>92</sup>

En ce qui concerne la diversification des opérateurs culturels, force est d'observer une certaine habitude lorsque les établissements scolaires choisissent leur partenaire culturel: près de deux tiers d'entre eux (63,5 %)<sup>93</sup> travaillent *souvent*, voire *systématiquement* avec les mêmes opérateurs culturels pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs. Ce constat ne présente pas de lien avec le niveau d'enseignement; il s'agit d'une pratique qui concerne aussi bien les établissements scolaires du fondamental que ceux du secondaire.

Cette tendance s'affirme davantage chez les opérateurs culturels puisque 88,4 %<sup>94</sup> d'entre eux indiquent qu'ils travaillent *souvent*, voire *systématiquement* avec les mêmes établissements scolaires pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Ce constat soulève un certain nombre de questions et les hypothèses explicatives de cette faible diversification mériteraient d'être explorées. Cette pratique, qui consiste à recourir aux mêmes opérateurs, si elle permet le renouvellement de partenariats déjà instaurés et expérimentés par les acteurs impliqués, permet-elle la diversité des expériences, des rencontres, des disciplines/techniques artistiques explorées?

### 8.9. **LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**

#### a. Pour les établissements scolaires

60,4 % des établissements scolaires ont pu bénéficier *souvent*, voire *systématiquement* d'un support pédagogique dans le cadre des actions

90 La question comportait, pour chacune des propositions (les partenariats sont initiés par l'opérateur culturel, dans le cadre d'un appel à projets; par l'opérateur culturel, en dehors d'un appel à projets; nous sollicitons un ou plusieurs opérateurs culturels dans le cadre d'un appel à projets; nous sollicitons un ou plusieurs opérateurs culturels en dehors d'un appel à projets), un choix de fréquence (jamais, rarement, souvent, systématiquement).

91 Taux de réponse: 78,8 %.

92 Les quatre modalités de réponse étaient: les partenaires ne sont jamais les mêmes, rarement les mêmes, souvent les mêmes, systématiquement les mêmes.

93 Taux de réponse: 77,6 %.

94 Taux de réponse: 76,0 %.

de sensibilisation/processus participatifs<sup>95</sup>. Ces supports pédagogiques sont mis à disposition tant dans le fondamental que dans le secondaire.

Près de 30 % d'entre eux<sup>96</sup> indiquent cependant que ces supports ne sont que rarement, voire jamais conçus en lien avec les socles de compétences et/ou avec les compétences terminales sur lesquels se base l'enseignement en FW-B. Ce constat reste valable quel que soit le niveau d'enseignement.

### **b. Pour les opérateurs culturels**

La plupart des opérateurs culturels (87 %)<sup>97</sup> conçoivent des supports pédagogiques à l'attention du monde scolaire.

Pour un tiers de ceux-ci<sup>98</sup>, ces supports sont *souvent*, voire *systématiquement* conçus en lien avec les socles de compétences et/ou avec les compétences terminales sur lesquels se base l'enseignement en FW-B. Pour ceux qui n'établissent jamais de lien (20,2 %), la principale raison invoquée<sup>99</sup> est qu'ils considèrent que ce travail est du ressort de l'enseignant et non de l'opérateur culturel.

Les opérateurs qui ne réalisent jamais de supports pédagogiques (13 %) expliquent leur positionnement<sup>100</sup> en arguant que leur offre ne nécessite pas un tel support (64,9 %), ou par manque de temps (43,2 %). Les raisons liées aux moyens financiers (35,1 %) et/ou humains (35,1 %) sont également citées.

## **8.10. LA CONCERTATION AVEC LES ENSEIGNANTS/ÉLÈVES**

Les opérateurs culturels ouvrent-ils le dialogue avec les enseignants et/ou les élèves pour les aider à mieux appréhender les activités, voire les aider *a posteriori* à une éventuelle réappropriation, ou au réinvestissement des contenus culturels transmis dans le cadre des actions de sensibilisation/processus participatifs? Cette question a été soumise aux opérateurs culturels et aux établissements scolaires, afin notamment de cerner les démarches entreprises tant en amont qu'en aval des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Les avis des deux acteurs concordent sur cette question : les résultats récoltés indiquent que lorsque la concertation existe<sup>101</sup>, elle est davantage présente en amont des activités et concerne les enseignants (pour 81,8 % des opérateurs culturels et 68,5 % des établissements scolaires) plus que les élèves (pour 38,5 % des opérateurs culturels et 46,1 % des

95 Les cinq modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement, je ne sais pas. Taux de réponse : 78,8 %.

96 Cette question n'a été posée qu'aux établissements scolaires ayant répondu avoir bénéficié (rarement, souvent ou systématiquement) de supports pédagogiques. Taux de réponse : 97,9 %. Les cinq modalités de réponses étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement, je ne sais pas.

97 Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement. Taux de réponse : 76,8 %.

98 Cette question n'a été posée qu'aux opérateurs culturels qui déclarent réaliser des supports pédagogiques (rarement, souvent ou systématiquement). Taux de réponse : 99,6 %. Les cinq modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement, je ne sais pas.

99 Cette question n'a été posée qu'aux opérateurs culturels ayant déclaré ne jamais faire de lien entre leurs supports pédagogiques et les socles de compétences/compétences terminales. Taux de réponse : 100 %.

100 Cette question n'a été posée qu'aux opérateurs culturels ayant déclaré ne jamais mettre de support pédagogique à disposition des enseignants. Taux de réponse : 94,9 %.

101 Taux de réponse : 76,3 % pour les opérateurs culturels et 78,6 % pour les établissements scolaires.

établissements scolaires). Lorsque cette concertation se déroule en aval des activités, elle s'adresse aussi bien aux élèves (pour 51,7 % des opérateurs culturels et 48,8 % des établissements scolaires) qu'aux enseignants (pour 59,8 % des opérateurs culturels et 40,5 % des établissements scolaires).

### **8.11. L'ÉVALUATION DES ACTIONS DE SENSIBILISATION/PROCESSUS PARTICIPATIFS**

Le thème de l'évaluation de l'expérience artistique et culturelle a été abordé avec les deux acteurs. Ils ont été interrogés sur l'existence ou non d'une évaluation, sa fréquence<sup>102</sup> en fonction des destinataires (enseignants, élèves, directions, personnes chargées de réaliser les actions de sensibilisation/processus participatifs<sup>103</sup>) ainsi que sur la ou les formes<sup>104</sup> qu'elle peut revêtir (questionnaire, échanges informels, texte à rédiger, réunion d'évaluation).

La pratique de l'évaluation est plus répandue auprès des opérateurs culturels que des établissements scolaires : 91,5 %<sup>105</sup> des opérateurs culturels contre 76,5 %<sup>106</sup> des établissements scolaires déclarent évaluer les activités culturelles ou artistiques.

Ils s'accordent néanmoins sur les destinataires de l'évaluation, à savoir en priorité les enseignants (pour 82,2 % des opérateurs culturels et 72,3 % des établissements scolaires) plutôt que les élèves (pour 67,2 % des opérateurs culturels et 51,4 % des établissements scolaires)<sup>107</sup>, ou la direction (pour 44,3 % des opérateurs culturels et 48,3 % des établissements scolaires).

La fréquence de l'évaluation est toutefois plus importante auprès des opérateurs culturels que des établissements scolaires : les enseignants sont *souvent*, voire *systématiquement* sollicités par 56,3 % des opérateurs culturels contre 29,9 % pour les établissements scolaires, pour évaluer les actions de sensibilisation/processus participatifs.

Alors qu'ils sont les premiers bénéficiaires des activités culturelles ou artistiques, l'enquête révèle que les élèves ne sont pas ciblés en priorité dans le cadre de l'évaluation. Notons toutefois que ce sont les opérateurs culturels qui les sollicitent davantage que les établissements scolaires : ils sont *souvent*, voire *systématiquement* sollicités par 36,1 % des opérateurs culturels contre 13,3 % pour les établissements scolaires.

Enfin, épinglons que près de deux tiers des opérateurs culturels (65,5 %) font *souvent*, voire *systématiquement* réaliser une évaluation par les personnes qui font leurs actions de sensibilisation/processus participatifs.

Que ce soit du côté des opérateurs culturels ou des établissements scolaires, l'évaluation est protéiforme : mais ce sont les échanges informels qui sont privilégiés par ces deux acteurs (pour 81,5 % des opérateurs culturels et 68,9 % des établissements scolaires). Les résultats relatifs

<sup>102</sup> Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement.

<sup>103</sup> Seuls les opérateurs culturels étaient concernés par cette proposition.

<sup>104</sup> Les établissements scolaires et les opérateurs culturels pouvaient faire trois choix maximum parmi les propositions suivantes : questionnaire, échanges informels, texte à rédiger, réunion d'évaluation. Cette question n'a été posée qu'aux acteurs ayant répondu faire de l'évaluation (rarement, souvent, systématiquement).

<sup>105</sup> Taux de réponse : 75,5 %.

<sup>106</sup> Taux de réponse : 78,6 %.

<sup>107</sup>

aux autres formes éventuelles de l'évaluation dessinent ensuite des contrastes entre les deux partenaires: si les opérateurs culturels privilégient dans une plus large proportion les réunions d'évaluation (67,5 % pour les opérateurs culturels contre 37,7 % pour les établissements scolaires), les établissements scolaires déclarent plus volontiers l'utilisation de questionnaires (58,2 % pour les établissements scolaires contre 48,3 % pour les opérateurs culturels).

## 8.12. LES OUTILS DE COMMUNICATION

**Tableau 7: Outils de communication utilisés par les opérateurs culturels à destination du milieu scolaire<sup>108</sup>**

Part des opérateurs culturels utilisant l'outil de communication	
Bouche-à-oreille (activation de réseaux informels)	76,0%
Courrier électronique aux directeurs	59,6%
Visite dans les écoles pour proposer votre offre (séance d'information collective et/ou rdv avec la direction/ les enseignants)	58,2%
Courrier électronique personnalisé aux enseignants qui ont participé précédemment à une de vos actions de sensibilisation/processus participatifs	53,3%
Réseaux sociaux	51,6%
Courrier électronique aux enseignants	50,5%
Informations dédiées au public scolaire sur votre site internet	45,6%
Courrier postal aux directeurs	42,2%
Folders envoyés aux écoles pour être distribués aux élèves (via le journal de classe ou la farde/cahier de communication)	34,8%
Newsletter	31,0%
Courrier postal aux enseignants	30,3%
Informations sur des sites relais (educpass.be, quefaire.be...)	28,2%
Courrier postal personnalisé aux enseignants qui ont participé précédemment à une de vos actions de sensibilisation/processus participatifs	27,2%
Séance d'information organisée au sein de votre structure	27,2%
Informations sur des sites internet de la FW-B (agenda.be, enseignement.be, culture.be, cultureenseignement.be...)	22,3%
Recours à une structure intermédiaire qui s'occupe d'informer/démarcher les écoles	17,1%
Présence au Salon de l'Éducation	15,3%
Autre(s)	10,1%

L'éventail des outils de communication utilisés par les opérateurs culturels pour promouvoir leurs actions de sensibilisation/processus participatifs est très vaste.

Cependant, ces acteurs ont recours en priorité aux mêmes canaux de communication que pour leurs actions de diffusion: réseaux informels (le bouche-à-oreille), courrier électronique envoyé aux directeurs ou encore visite dans les écoles. Les remarques formulées dans le cadre des actions de diffusion peuvent s'appliquer aux actions de sensibilisation/processus participatifs.

Les opérateurs culturels ont ici aussi été invités à se prononcer sur l'efficacité des outils utilisés<sup>109</sup>:

- Le bouche-à-oreille est considéré comme *efficace*, voire *très efficace* par 96,4 % de ceux qui y ont recours. Ce résultat est similaire à celui obtenu pour les actions de diffusion;

<sup>108</sup> Sur les 388 opérateurs culturels qui déclarent faire des actions de sensibilisation/processus participatifs, 287 répondent à au minimum une des propositions d'outils (Taux de réponse: 74,0 %). À des fins de comparaison entre outils, c'est le nombre 287 qui a été utilisé comme dénominateur pour calculer, par outil, la part des opérateurs culturels qui y ont recours.

<sup>109</sup> Les quatre modalités de réponse étaient: pas efficace, peu efficace, efficace, très efficace.

- La visite dans les écoles est elle aussi déclarée *efficace*, voire *très efficace* par 71,5 % des opérateurs culturels qui y ont recours. La proportion est ici plus faible que le résultat obtenu pour les actions de diffusion ;
- Bien que largement utilisé par les opérateurs culturels, l'envoi d'un courrier électronique aux directeurs semble moins efficace (50,7 % des opérateurs le considèrent comme *peu efficace*, voire *pas efficace*) ;
- Par contre, comme c'était déjà le cas pour les actions de diffusion, bien que les opérateurs culturels aient proportionnellement moins recours à l'envoi d'un courrier personnalisé aux enseignants qui ont déjà participé à leurs activités (pli postal ou électronique), cet outil figure parmi ceux qu'ils considèrent comme les plus efficaces. Ainsi 89,0 % des opérateurs culturels le considèrent comme *efficace*, voire *très efficace*, sous format postal (la part est identique pour le format électronique). Afin de communiquer sur leur offre, les opérateurs culturels ont tendance à s'adresser aux directeurs d'établissements, alors qu'en termes de résultats, ce sont plutôt les contacts directs avec les enseignants qui semblent plus efficaces.

### **8.13. LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS POUR RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION/PROCESSUS PARTICIPATIFS**

Afin de pouvoir comparer les résultats pour les établissements scolaires<sup>110</sup> et les opérateurs culturels<sup>111</sup>, des propositions de difficultés potentielles leur ont été soumises, difficultés pour lesquelles chacun était invité à renseigner dans quelle mesure, et quelle fréquence<sup>112</sup>, ces propositions constituent ou non une difficulté pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs.

Les résultats sont illustrés dans les Figures 15<sup>113</sup> et 16<sup>114</sup>.

Du côté des établissements scolaires, la principale difficulté rencontrée est liée au coût des actions de sensibilisation/processus participatifs (il constitue *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté pour 68,7 % des établissements scolaires) ; mais les opérateurs culturels ne partagent pas cet avis : 69,0 % indiquent que le coût ne constitue que *rarement*, voire *jamais* un obstacle pour concrétiser un partenariat avec le monde scolaire. La seconde préoccupation des établissements scolaires concerne l'utilisation des transports en commun (jugée comme étant *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté par 55,4 % des établissements scolaires ; alors que les avis des opérateurs culturels sont plus mitigés sur ce point (la proportion est de 44,5 %).

Enfin, en ce qui concerne les parents des élèves plus particulièrement, si seuls les établissements scolaires ont été interrogés sur le rôle des parents,

<sup>110</sup> Taux de réponse : 77,2 %.

<sup>111</sup> Taux de réponse : 75,8 %.

<sup>112</sup> Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement.

<sup>113</sup> Sur les 477 établissements scolaires qui déclarent avoir participé à des actions de sensibilisation/processus participatifs, 368 répondent à au minimum une des propositions (Taux de réponse : 77,2 %). À des fins de comparaison, c'est le nombre 368 qui a été utilisé comme dénominateur pour calculer, par proposition, la part des établissements scolaires qui estiment que cette proposition ne constitue jamais, rarement, souvent, systématiquement, une difficulté.

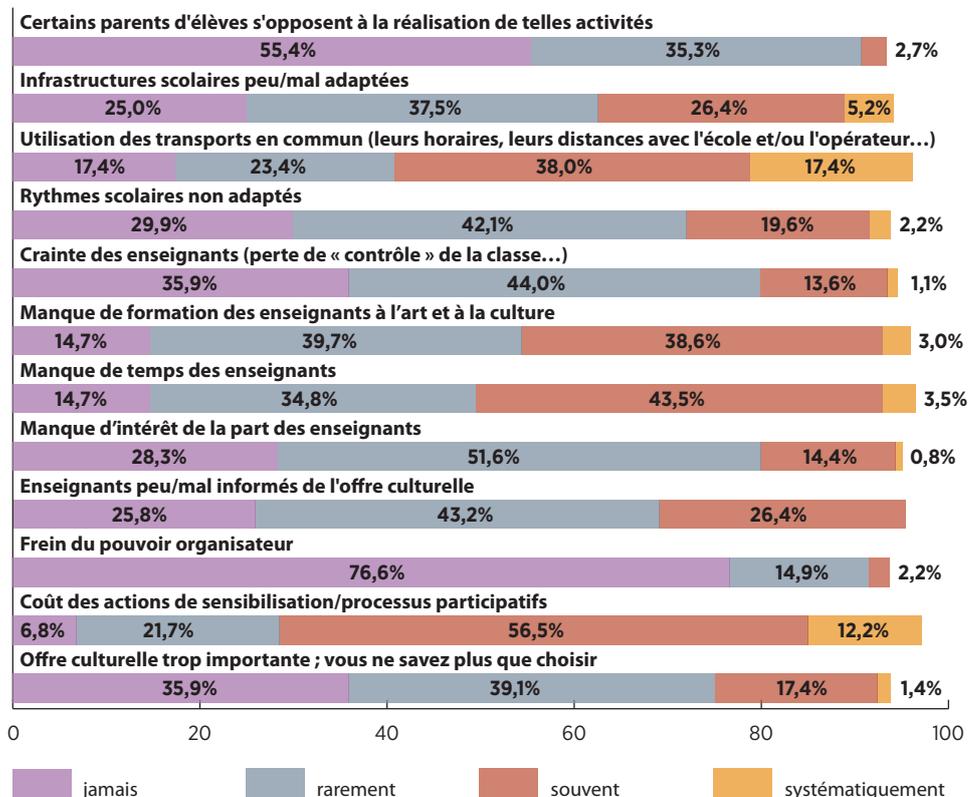
<sup>114</sup> Sur les 388 opérateurs culturels qui déclarent faire des actions de sensibilisation/processus participatifs, 294 répondent à au minimum une des propositions (Taux de réponse : 75,8 %). À des fins de comparaison, c'est le nombre 294 qui a été utilisé comme dénominateur pour calculer, par proposition, la part des opérateurs culturels qui estiment que cette proposition ne constitue jamais, rarement, souvent, systématiquement, une difficulté.

ils considèrent que ces derniers ne constituent que *rarement*, voire *jamais* une difficulté (90,7 %). Par ailleurs et de manière générale, force est de constater que les parents sont peu impliqués<sup>115</sup> dans le choix des actions de sensibilisation/processus participatifs (*jamais* pour 62,1 % des établissements scolaires, *rarement* pour 32,3 % des établissements scolaires).

S'agissant des opérateurs culturels, les deux principales difficultés rencontrées, sont le manque de temps des enseignants (c'est *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté pour 67 % des opérateurs culturels) et le fait qu'ils sont peu/mal informés de l'offre culturelle (c'est *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté pour 55,7 % des opérateurs culturels). Si le manque de temps des enseignants constitue également *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté pour les établissements scolaires (mais dans une moindre proportion : 47,0 %), le manque d'information des enseignants est très peu cité par les établissements scolaires (26,4 % estiment que c'est *souvent*, voire *systématiquement* une difficulté).

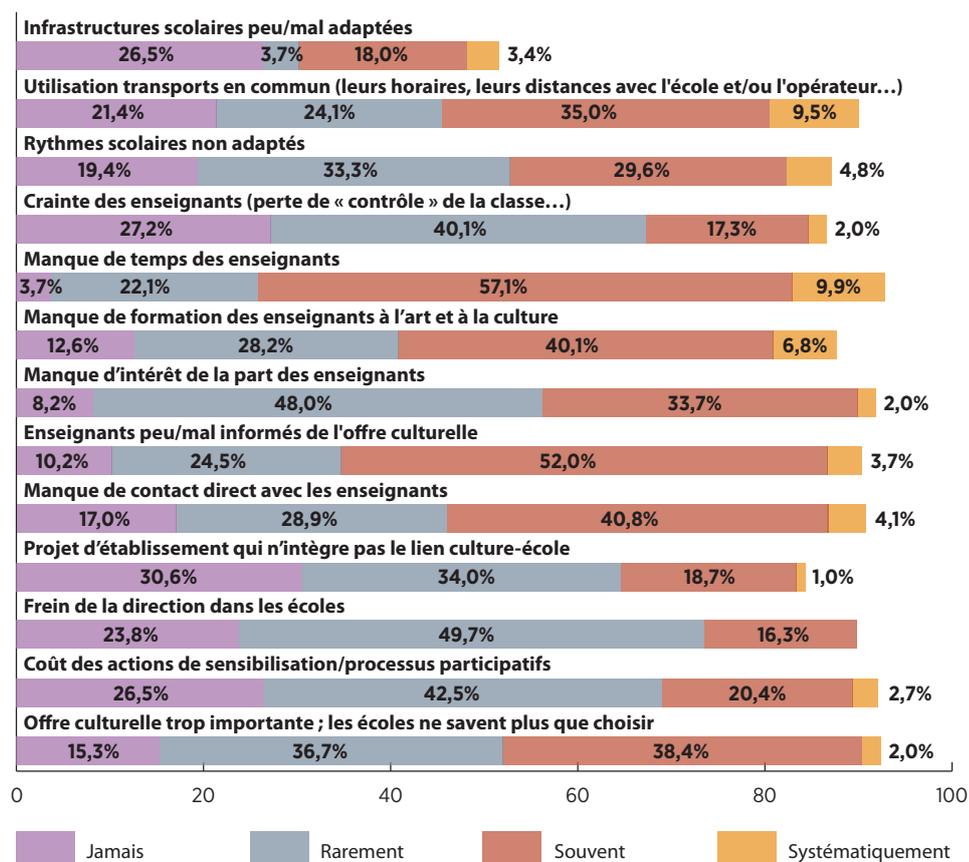
Opérateurs culturels et établissements scolaires confirment un constat mis en exergue dans le cadre des actions de diffusion, à savoir que l'offre des opérateurs culturels, les infrastructures des établissements scolaires, les rythmes scolaires, le pouvoir organisateur (côté établissements scolaires) et la direction de l'école (côté opérateurs culturels) ne constituent pas un frein à la réalisation d'actions de sensibilisation/processus participatifs.

**Figure 15. Principales difficultés rencontrées par les établissements scolaires pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs**



<sup>115</sup> Les quatre modalités de réponse étaient : jamais, rarement, souvent, systématiquement. Taux de réponse : 78,0 %.

**Figure 16. Principales difficultés rencontrées par les opérateurs culturels pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs**

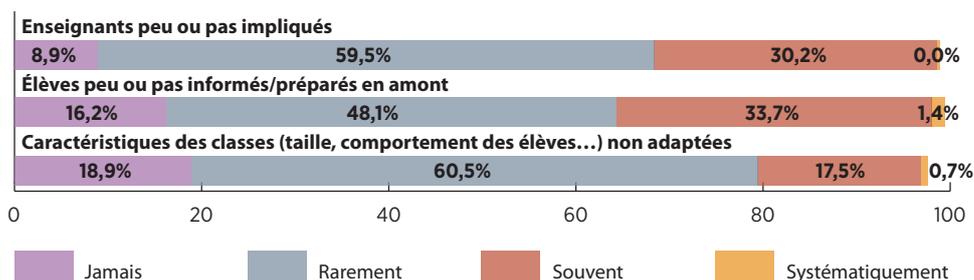


Outre les difficultés rencontrées en amont de la réalisation des actions de sensibilisation/processus participatifs, il a semblé pertinent de cerner dans quelle mesure les opérateurs culturels rencontraient d'éventuelles difficultés dans la phase de déroulement de cette expérience. Pour ce faire, ils ont été invités à se positionner sur trois difficultés<sup>116</sup> : les caractéristiques des classes (leur taille, le comportement des élèves) non adaptées, l'implication des enseignants, et l'information/la préparation des élèves en amont de l'activité.

Pour près d'un tiers des opérateurs culturels, les principales entraves au déroulement des actions de sensibilisation/processus participatifs (cf. Figure 17) portent *souvent*, voire *systématiquement* sur le niveau d'information/la préparation en amont des élèves ainsi que sur l'implication des enseignants.

<sup>116</sup> Sur les 388 opérateurs culturels qui déclarent faire des actions de sensibilisation/processus participatifs, 291 répondent à au minimum une des propositions (Taux de réponse: 75,0 %). À des fins de comparaison, c'est le nombre 291 qui a été utilisé comme dénominateur pour calculer, par proposition, la part des opérateurs culturels qui estiment que cette proposition ne constitue jamais, rarement, souvent, ou systématiquement, une difficulté.

**Figure 17. Principales difficultés rencontrées par les opérateurs culturels dans le déroulement des actions de sensibilisation/processus participatifs**



### 8.14. LA NOTORIÉTÉ DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN PILOTÉS PAR LA FW-B VISANT À CRÉER/RENFORCER LE LIEN ENTRE LA CULTURE ET L'ÉCOLE

Au sein de la FW-B, le lien Culture-École se tisse non seulement par le soutien financier fourni à des opérateurs culturels qui interviennent dans le champ de ses compétences culturelles (et qui font partie du périmètre de la présente enquête), mais également via le pilotage, en propre par la FW-B (institution), de dispositifs dont certains sont cofinancés par l'Administration générale de la Culture (AGC) et l'Administration générale de l'Enseignement (AGE).

S'interroger sur la notoriété de ces dispositifs, tant du côté des établissements scolaires<sup>117</sup> que des opérateurs culturels<sup>118</sup>, a semblé pertinent. Le tableau ci-dessous rend compte des résultats obtenus.

**Tableau 8: Notoriété des dispositifs de soutien pilotés par la FW-B<sup>119</sup>**

	Part des établissements scolaires qui connaissent le dispositif	Part des opérateurs culturels qui connaissent le dispositif
Sur les planches	16,5%	9,7%
Quartz de la chanson	5,9%	4,5%
Lis-nous une histoire	29,3%	30,1%
La Bataille des Livres	30,7%	26,0%
Le Prix des lycéens de Littérature	16,3%	4,5%
Le Prix des lycéens du Cinéma belge francophone	11,5%	47,4%
Journalistes en herbe	81,3%	35,6%
Théâtre à l'école (spectacles à l'école)	72,3%	61,6%
Chanson à l'école (spectacles à l'école)	35,2%	41,2%
Collaborations durables ou ponctuelles (Cellule Culture et Enseignement de la FW-B)	34,4%	78,2%
Écrivains en classe	58,1%	40,5%
Modules d'animation au sein des « PointCulture »	8,5%	31,5%
Appel à projets d'Éducation aux médias	72,0%	34,9%
Ouvrir mon quotidien	85,9%	20,8%
Journalistes en classe	76,8%	25,3%
Écran large sur Tableau noir	38,4%	36,3%
Centres de ressources des réseaux d'enseignement	20,3%	12,1%
Laplateforme.be	12,5%	20,1%
Réseau Action Culturelle Cinéma (RACC)	7,2%	19,7%
Classes Résidentielles en Immersion Artistique (Les Classes Culture)	10,1%	23,2%

De manière générale, force est de constater que la notoriété des dispositifs pilotés par la FW-B est plus importante du côté des établissements scolaires que des opérateurs culturels. Sur certains dispositifs comme, par exemple, *Ouvrir mon quotidien*, *Journalistes en classe*, *Journalistes en herbe*, ou encore *Appel à projets d'Éducation aux médias*, l'écart est important. Mais la plupart de ces dispositifs s'adressent en priorité aux établissements scolaires, ce qui explique sans doute ce résultat.

Le dispositif *Théâtre à l'école* bénéficie, quant à lui, d'une large notoriété tant du côté des opérateurs culturels que des établissements scolaires.

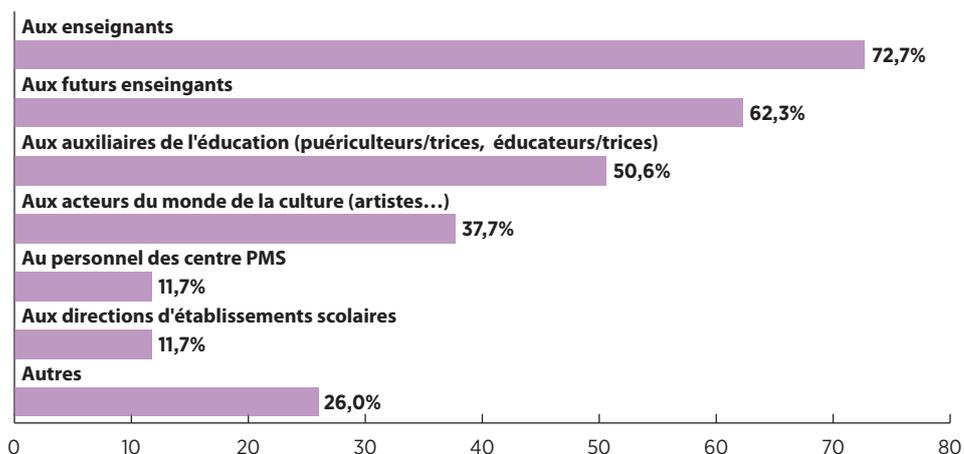
Un dernier constat reste à souligner : l'écart sur le degré de connaissance des collaborations ponctuelles ou durables relatives au Décret Culture-Enseignement. En effet, celui-ci a pour objectif de mettre en œuvre et promouvoir le renforcement des collaborations entre la culture et l'enseignement, et il s'adresse aussi bien aux établissements scolaires qu'aux opérateurs culturels qui doivent déposer ensemble un projet. Un tiers seulement des établissements scolaires connaît ce dispositif (34,4 %), contre 78,2 % des opérateurs culturels.

## 9. LES MODULES DE FORMATION

Pour rappel, 25,7 % des opérateurs culturels ont déclaré dispenser, en complément ou non d'une action de diffusion et/ou d'une action de sensibilisation/processus participatifs, une formation aux enseignants, aux futurs enseignants, aux acteurs du monde de l'éducation et/ou du monde de la culture.

### 9.1. LES BÉNÉFICIAIRES

Figure 18. Les bénéficiaires des modules de formation<sup>120</sup>



Ce sont les enseignants et les futurs enseignants qui constituent les principaux bénéficiaires des modules de formation dispensés par les opérateurs culturels de la FW-B.

À cet égard, 60,4 %<sup>121</sup> des établissements scolaires ayant participé, durant le temps scolaire, à des activités culturelles et artistiques en 2015-2016 (qu'il s'agisse d'actions de diffusion ou d'actions de sensibilisation/processus participatifs), déclarent que des enseignants de leur établissement ont participé à une (ou plusieurs) formation(s) en lien avec l'éducation culturelle et artistique.

Pour près de deux tiers des opérateurs culturels (64 %)<sup>122</sup>, les modules de formation ne sont pas exclusivement dispensés dans le cadre des actions de diffusion et/ou actions de sensibilisation/processus participatifs.

Ainsi, un opérateur culturel sur quatre<sup>123</sup> voit ses formations inscrites dans le programme de l'IFC (Institut de la Formation en Cours de Carrière). Les enseignants ont en effet l'obligation de suivre des formations proposées par cette institution. Il s'agit donc là, pour les opérateurs culturels, d'une opportunité pour faire connaître leur offre en la matière. Sachant que l'IFC procède par appel à projets et doit configurer une offre diversifiée de formations à proposer aux établissements scolaires, il n'est pas impossible que le nombre d'opérateurs culturels ayant déposé un projet de formation soit supérieur au résultat obtenu dans notre enquête.

<sup>120</sup> Taux de réponse : 72,0 %.

<sup>121</sup> Taux de réponse : 97,8 %.

<sup>122</sup> Taux de réponse : 70,1 %.

<sup>123</sup> Taux de réponse : 69,2 %.

Le résultat est à peu près équivalent en ce qui concerne le programme de formation des réseaux (CAF, FOCEF...) où 21,6 %<sup>124</sup> des opérateurs culturels voient leurs modules de formation y figurer.

## 9.2. L'ÉVALUATION DES MODULES DE FORMATION

La pratique de l'évaluation<sup>125</sup> est bien présente chez les opérateurs culturels : 73,1 %<sup>126</sup> d'entre eux proposent *souvent*, voire *systématiquement* une évaluation aux bénéficiaires de leurs formations. Cette évaluation peut prendre diverses formes<sup>127</sup> : les échanges informels sont les plus fréquents (80,8 %), le questionnaire et les réunions d'évaluation sont des formes également citées, mais moins souvent (57,5 % et 54,8 %).

124 Taux de réponse : 69,2 %.

125 La question portait sur la réalisation (jamais, rarement, souvent, systématiquement) d'une évaluation à l'initiative de l'opérateur culturel.

126 Taux de réponse : 72,9 %.

127 Cette question n'a été posée qu'aux 73 opérateurs ayant déclaré faire une évaluation rarement, souvent ou systématiquement. Taux de réponse : 100 %.

## 10. CONCLUSIONS

L'objectif de cette étude était de présenter quelques éléments de connaissance relevant d'un état des lieux du lien entre la culture et l'école en FW-B. Il s'agit d'une première approche quantitative dont les résultats reposent sur les déclarations des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et le développement de ce lien. Le questionnaire a été construit en collaboration avec un comité d'accompagnement, notamment composé de spécialistes du thème pris en examen ici. Il s'est efforcé de saisir les principales caractéristiques de la réalité de terrain en comparant les réponses fournies par les établissements scolaires d'une part, par les opérateurs culturels, d'autre part.

Afin de définir le périmètre de l'enquête, l'Observatoire a pu compter sur la collaboration de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE) pour obtenir la liste des établissements scolaires situés en FW-B. L'Administration générale de la Culture (AGC) a également fait parvenir ses fichiers pour construire une seule base de données reprenant l'ensemble des opérateurs culturels soutenus par la FW-B dans le cadre d'un contrat programme ou d'une convention. La diversité des profils de ces opérateurs culturels et de leurs activités a constitué un véritable défi pour construire un questionnaire unique dans lequel chacun d'entre eux pouvait se reconnaître. Les répondants se sont laissés guidés par la typologie proposée par l'Observatoire, laquelle décline leurs activités en actions de diffusion, en actions de sensibilisation/processus participatifs, et en actions de formation.

Comme toute approche quantitative, l'étude de l'Observatoire met en relief les tendances les plus significatives qui se dégagent d'un traitement statistique de données. Mais toute expérience artistique et culturelle reliant le monde de la culture et celui de l'école est spécifique à chaque établissement scolaire, à chaque projet. Ces spécificités sont liées à un ensemble de facteurs, dont les conditions et modalités de mise en œuvre des collaborations : les espaces de travail (infrastructures), les moyens (humains) mis à disposition, le coût des activités. Par ailleurs, le développement du lien entre un établissement scolaire et un(des) opérateur(s) culturels est le fruit d'une histoire au cours de laquelle plusieurs acteurs peuvent intervenir et tenir des rôles plus ou moins importants : la direction des établissements scolaires, les interlocuteurs institutionnels... L'enquête a voulu explorer quelques-uns de ces éléments, en les intégrant aux modalités de réponse dans la question relative aux freins et aux leviers des collaborations entre opérateurs culturels et établissements scolaires. D'autres thèmes auraient bien sûr mérité d'être étudiés ou approfondis, comme le rôle joué par les parents, par exemple, dans le choix et la mise en œuvre de l'expérience artistique et culturelle, ou encore celui de l'enseignant au moment même de son déroulement. L'étude s'attache à décrire quelques facettes du lien culture-école, sans prétendre à l'exhaustivité.

Quelques constats majeurs résument les principaux acquis de cette première approche descriptive :

Des activités culturelles et artistiques se déroulent au sein de pratiquement tous les établissements scolaires situés en FW-B, et la plupart de ces activités s'inscrivent dans les temps scolaires. Tous les niveaux et types d'enseignement sont concernés, mais ce sont surtout les élèves du fondamental ordinaire qui vivent l'expérience culturelle et artistique.

Nombreux sont les différents domaines artistiques explorés, mais c'est la participation culturelle (les centres culturels notamment), les arts de la scène et les bibliothèques qui sont les plus représentés. L'ancrage des bibliothèques dans le champ scolaire est prépondérant et constant. La fréquentation de la plupart des lieux culturels s'accroît lors du passage du maternel au primaire, et pour certains, davantage encore lors du passage du primaire au secondaire. C'est le cas des musées, des sites ou monuments historiques, des cinémas et des théâtres (pour les actions de diffusion).

La plupart des opérateurs culturels s'engagent essentiellement dans le cadre d'actions de sensibilisation/processus participatifs, plutôt que dans de la diffusion pure et simple, optant ainsi plus volontiers pour une posture d'accompagnement et d'implication des élèves dans l'expérience culturelle et artistique. Ces actions peuvent revêtir des formes diversifiées, avec des temporalités très variables, allant d'une demi-journée à une année scolaire complète. Bien que diversifiées, elles consistent, pour nombre d'entre elles, en une animation : bien souvent une rencontre avec un intervenant d'une structure culturelle. Les ateliers, les projets intégrant un processus de création, sont également très fréquemment proposés. Enfin, les visites guidées concernent plus d'un opérateur culturel sur deux.

Est à souligner ensuite, la tendance des opérateurs culturels à privilégier les établissements scolaires situés à proximité de leur implantation géographique. Il en va de même pour les établissements scolaires, et cela quel que soit le niveau d'enseignement. En outre, ce sont le plus souvent les élèves qui se déplacent vers les infrastructures culturelles plutôt que l'inverse.

En ce qui concerne les freins à la mise en œuvre et/ou au développement du lien entre les établissements scolaires et les opérateurs culturels dans le cadre des actions de diffusion, la question des transports constitue la principale difficulté sur laquelle les avis des établissements scolaires et des opérateurs culturels se rejoignent. Leurs réponses se croisent également sur d'autres aspects : les établissements scolaires ne sont pas submergés par une offre culturelle qui serait trop abondante. Les décisions du Pouvoir organisateur et de la Direction ne font pas non plus partie des obstacles les plus fréquemment cités. Par contre, et c'est là que des nuances se dessinent dans les avis des deux acteurs concernés, les données récoltées du côté des opérateurs culturels soulignent le manque de temps des enseignants ainsi qu'un manque de formation. Pour ce qui concerne les actions de sensibilisation/processus participatifs par contre, la première difficulté relevée par les établissements scolaires est liée à leur coût.

La pratique de l'évaluation des actions de sensibilisation/processus participatifs est très répandue, mais davantage parmi les opérateurs culturels qu'auprès des établissements scolaires. Les premiers destinataires de l'évaluation sont les enseignants. Pour les deux types d'acteurs, l'évaluation de l'expérience artistique et culturelle revêt différentes formes mais les échanges informels restent privilégiés. Un cadre de références et des outils opérationnels restent à mettre en place, notamment dans la perspective de l'évaluation du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) implémenté structurellement au sein de tous les établissements scolaires de la FW-B, dès septembre 2020.

Enfin, les données récoltées dans l'enquête sont un premier pas pour rendre compte de ce qui se fait pour les élèves de l'enseignement spécialisé. Car pour rappel, l'objet de l'étude de l'Observatoire concerne l'accessibilité à la culture de tous les élèves de la FW-B dans le cadre scolaire. Qu'il s'agisse d'actions de diffusion ou de sensibilisation/processus participatifs, des collaborations existent avec les établissements de l'enseignement spécialisé. Les chiffres récoltés révèlent l'existence de préoccupations pour la reconnaissance et l'intégration des élèves souffrant d'un handicap dans la construction de leur offre culturelle. Des dispositions particulières sont en effet prises par les opérateurs culturels (l'accueil des élèves par du personnel formé ou sensibilisé aux spécificités de ce public est relevé par un opérateur culturel sur deux). Ces mesures sont également reconnues par les établissements scolaires. Cependant, les fréquences des réponses en ce qui concerne les formes que peuvent revêtir ces dispositions nuancent les regards des deux acteurs.

Les données présentées dans le cadre de cet état des lieux rassemblent les premiers éléments susceptibles de jeter les bases d'une réflexion plus approfondie sur les spécificités du lien entre la culture et l'école en FW-B. Les points de convergence entre les avis des acteurs du monde scolaire et ceux du monde culturel sont nombreux, mais des contrastes se dessinent également, révélant des perceptions différentes des réalités matérielles, économiques, organisationnelles, auxquelles chacun d'entre eux est confronté. Une approche qualitative pourrait sans nul doute étayer les tendances dessinées par les chiffres et confirmer ou non les hypothèses explicatives formulées à l'occasion de cette première récolte de données.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	5
<b>1. Environnement de la recherche</b> .....	7
<b>2. Éléments de cadrage de la recherche</b> .....	10
a. Objet de la recherche.....	10
b. Périmètre de la recherche.....	10
c. Méthodologie.....	11
<b>3. Représentativité des répondants</b> .....	13
<b>4. Réalisation d'activités culturelles et artistiques durant l'année scolaire 2015-2016</b> .....	16
a. Pour les établissements scolaires (708 répondants).....	16
b. Pour les opérateurs culturels (614 répondants).....	17
<b>5. Les domaines d'activités culturelles et artistiques des opérateurs culturels</b> .....	18
<b>6. Les types d'activités culturelles et artistiques</b> .....	21
a. Pour les établissements scolaires.....	22
b. Pour les opérateurs culturels.....	22
<b>7. Les actions de diffusion</b> .....	23
7.1. Le profil des établissements scolaires.....	23
7.2. Le profil des opérateurs culturels.....	23
7.3. Les actions de diffusion et l'enseignement spécialisé.....	24
7.4. Le rayonnement des actions de diffusion, les lieux de diffusion et la diversification des partenariats.....	25
a. Le rayonnement des actions de diffusion.....	26
b. Les lieux de diffusion.....	27
c. La diversification des partenariats.....	27
7.5. Le prix des actions de diffusion.....	28
7.6. Les lieux culturels fréquentés par les élèves.....	29
7.7. Le support pédagogique.....	30
a. Pour les établissements scolaires.....	31
b. Pour les opérateurs culturels.....	31

7.8.	Les outils de communication .....	32
7.9.	Les principales difficultés pour réaliser des actions de diffusion .....	34
<b>8.</b>	<b>Les actions de sensibilisation/processus participatifs</b> .....	<b>37</b>
8.1.	Le profil des établissements scolaires .....	37
8.2.	Le profil des opérateurs culturels .....	37
8.3.	L'offre des opérateurs culturels et le taux de participation des établissements scolaires .....	39
8.4.	Principales disciplines/techniques artistiques explorées .....	40
8.5.	Les aménagements éventuels pour les élèves de l'enseignement spécialisé .....	41
8.6.	Le rayonnement des actions de sensibilisation/processus participatifs et connaissance de l'offre artistique et culturelle (dédiée au milieu scolaire) de proximité .....	42
8.7.	La concrétisation des actions de sensibilisation/processus participatifs .....	44
8.8.	La diversification des partenariats .....	45
8.9.	Les supports pédagogiques .....	45
	a. Pour les établissements scolaires .....	45
	b. Pour les opérateurs culturels .....	46
8.10.	La concertation avec les enseignants/élèves .....	46
8.11.	L'évaluation des actions de sensibilisation/processus participatifs .....	47
8.12.	Les outils de communication .....	48
8.13.	Les principales difficultés pour réaliser des actions de sensibilisation/processus participatifs .....	49
8.14.	La notoriété des dispositifs de soutien pilotés par la FW-B visant à créer/renforcer le lien entre la Culture et l'École .....	52
<b>9.</b>	<b>Les modules de formation</b> .....	<b>54</b>
9.1.	Les bénéficiaires .....	54
9.2.	L'évaluation des modules de formation .....	55
<b>10.</b>	<b>Conclusions</b> .....	<b>56</b>

# Publications sur le même thème

**Résidences d'artistes à l'école en 2016-2017**  
Évaluation participative

Réalisée par le Réseau MAG, à la demande de l'Observatoire des politiques culturelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

**Résidences d'artistes à l'école en 2016-2017**

Les carnets d'observation artistes-enseignants : analyse

Observatoire des politiques culturelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>







FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Observatoire des Politiques Culturelles (OPC)  
44, boulevard Léopold II, à B-1080 Bruxelles - Belgique  
Téléphone: 00 32 (0)2 413 22 22  
[www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be) - [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)